

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1505**18 octobre 2002****SOMMAIRE**

Aqualan S.A., Luxembourg	72193	ProLogis UK L, S.à r.l., Luxembourg	72205
Cardboard International S.A., Luxembourg	72239	ProLogis UK LIX, S.à r.l., Luxembourg	72197
Cardboard International S.A., Luxembourg	72239	ProLogis UK LIX, S.à r.l., Luxembourg	72198
Cardboard International S.A., Luxembourg	72239	ProLogis UK LV, S.à r.l., Luxembourg	72199
Cardboard International S.A., Luxembourg	72239	ProLogis UK LV, S.à r.l., Luxembourg	72200
Chocofinance S.A., Luxembourg	72201	ProLogis UK LVI, S.à r.l., Luxembourg	72200
Ekart S.A., Luxembourg	72205	ProLogis UK LVI, S.à r.l., Luxembourg	72201
Futur 2000 S.A.H., Luxembourg	72194	ProLogis UK LVII, S.à r.l., Luxembourg	72195
Leaderman S.A., Luxembourg	72238	ProLogis UK LVII, S.à r.l., Luxembourg	72196
Marielux Building S.A., Luxembourg	72202	ProLogis UK LVIII, S.à r.l., Luxembourg	72198
Marielux Building S.A., Luxembourg	72202	ProLogis UK LVIII, S.à r.l., Luxembourg	72199
Marielux Building S.A., Luxembourg	72202	ProLogis UK LX, S.à r.l., Luxembourg	72196
Marielux Building S.A., Luxembourg	72202	ProLogis UK LX, S.à r.l., Luxembourg	72197
Monday SCA, Luxembourg	72213	Serenissima Infracom Investments S.A., Luxem- bourg	72212
MSMC Solferino, S.à r.l., Luxembourg	72240	Serenissima Infracom Investments S.A., Luxem- bourg	72213
ProLogis France XXVII, S.à r.l., Luxembourg	72203	Vauban Holding S.A., Luxembourg	72240
ProLogis France XXVII, S.à r.l., Luxembourg	72204		
ProLogis UK L, S.à r.l., Luxembourg	72204		

AQUALAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.398.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 12 avril 2002

Résolution

Le conseil d'administration décide de pourvoir au remplacement de Monsieur Paolo Rossi et de coopter Monsieur Tonino Beccegato comme administrateur de la société, son mandat ayant la même échéance que celle de son prédécesseur. La ratification de cette nomination sera proposée à la prochaine assemblée générale ordinaire de la société, conformément aux statuts et à la loi.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2002, vol. 573, fol. 77, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65658/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

FUTUR 2000, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 39.343.

L'an deux mille deux, le huit août.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding en liquidation FUTUR 2000, avec siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 39.343.

La séance est ouverte à 11.30 heures,

sous la présidence de Jean-Marc Noël, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Mangin, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

A été appelée aux fonctions de scrutateur Madame Danièle Maton, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 10, boulevard Royal,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Rapport du Commissaire à la liquidation, la FIDUCIAIRE GLACIS.

2.- Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.

3.- Clôture de la liquidation.

4.- Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. Il résulte de ladite liste de présence que sur les quarante mille (40.000) actions émises au 8 août 2002, quatre (4) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

IV. L'assemblée a été convoquée par des avis publiés:

- dans le Mémorial C, numéro 1089 du 16 juillet 2002 et numéro 1135 du 26 juillet 2002;

- dans le «Letzeburger Journal», en date des 16 et 26 juillet 2002.

La preuve de ces publications a été fournie à l'assemblée.

V. Une assemblée générale extraordinaire documentée par le notaire instrumentant en date du 1^{er} juillet 2002, en voie de publication au Mémorial, décida la dissolution de la société et prononça sa mise en liquidation.

La même assemblée générale désigna comme liquidateur Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire.

Une assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 5 août 2002, prit connaissance du rapport du liquidateur et désigna comme commissaire à la liquidation la FIDUCIAIRE GLACIS, avec son siège social à Luxembourg, 18 A, boulevard de la Foire.

Le Président donne lecture du rapport du commissaire. Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation.

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée approuve le rapport du commissaire à la liquidation et le rapport du liquidateur.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation, aux anciens administrateurs et à l'ancien commissaire aux comptes.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à sept cents euros (EUR 700,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Noël, S. Mangin, D. Maton, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2002, vol. 14CS, fol. 25, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): G. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au *Mémorial*, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2002.

R. Neuman.

(64992/226/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2002.

ProLogis UK LVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: GBP 10,000.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.225.

Annual General Meeting held in Luxembourg on August 23, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001 having noted that the accumulated losses of the Company are in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31, 2001 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the extend financial year 2001 in the amount of GBP 110,471.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of KINGSPARK HOLDING S.A.

Signature

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on August 23, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

Date: August 23, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 23 août 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 8 mars 2001 au 31 décembre 2001.

Date: le 23 août 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65293/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.225.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(65292/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 10,000.- GBP

Registered Office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.228.

Annual general meeting held in Luxembourg on August 23, 2002

Agenda

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001 having noted that the losses of the Company are in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31, 2001 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of GBP 5,402.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of KINGSPARK HOLDING S.A.

Signature

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on August 23, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

August 23, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 23 Août 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 8 mars 2001 au 31 décembre 2001.

Le 23 Août 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65309/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.228.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67 case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(65308/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 10,000.- GBP

Registered Office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.227.

Annual general meeting held in Luxembourg on August 23, 2002

Agenda

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001 having noted that the losses of the Company are in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31, 2001 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of GBP 9,158.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of KINGSPARK HOLDING S.A.

Signature

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on August 23, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

August 23, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 23 Août 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 8 Mars 2001 au 31 Décembre 2001.

Le 23 août 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65311/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.227.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(65310/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 10,000.- GBP

Registered Office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.226.

Annual general meeting held in Luxembourg on August 23, 2002

Agenda

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of GBP 732.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of KINGSPARK HOLDING S.A.

Signature

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on August 23, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

August 23, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 23 Août 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 8 Mars 2001 au 31 Décembre 2001.

Le 23 Août 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65313/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.226.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(65312/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 10,000.- GBP.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.223.

Annual General Meeting held in Luxembourg on August 23, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of GBP 734.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

Signature

For and on behalf of KINGSPARK HOLDING S.A.

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on August 23, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

Date: August 23, 2002.

Signature
ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
Manager
Represented by P. Cassells
Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 23 août 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. pour la durée de son mandat du 8 mars 2001 au 31 décembre 2001.

Date: le 23 août 2001.

Signature
ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
Gérant
P. Cassells
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65315/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.223.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
Gérant
P. Cassells
Gérant

(65314/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 10,000.- GBP.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.224.

Annual General Meeting held in Luxembourg on August 23, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of GBP 734.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

Signature

For and on behalf of KINGSPARK HOLDING S.A.

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on August 23, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

Date: August 23, 2002.

Signature

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 23 août 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. pour la durée de son mandat du 8 mars 2001 au 31 décembre 2001.

Date: le 23 août 2001.

Signature

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65317/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK LVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.224.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 61, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(65316/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

CHOCOFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 79.657.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 71, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour CHOCOFINANCE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(65361/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

MARIELUX BUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 31.551.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 68, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(65343/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

MARIELUX BUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 31.551.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 68, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(65344/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

MARIELUX BUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 31.551.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 68, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(65345/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

MARIELUX BUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 31.551.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 février 2002

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Roger Langels, administrateur de sociétés, demeurant 5, Salutgortet à 64100 Kristinestad, Finlande, de la société LOWELL SERVICES INC., ayant son siège social à Road Town, Tortola aux Iles Vierges Britanniques et de la société MARIE-THERESE BUILDING S.A., ayant son siège social 63, Chaussée de Mons à B-7800 Ath, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de FISCALITE JACQUERIE MASON S.A., ayant son siège social 17, Esplanade à B-7800 Ath. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Vu les stipulations de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros et la loi du 1^{er} août 2001 relative au basculement en euro, l'Assemblée prend également, après en avoir délibéré, les résolutions suivantes à l'unanimité:

L'Assemblée décide de convertir en euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, le capital social actuellement exprimé en LUF.

L'Assemblée décide de supprimer, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, la valeur nominale des actions.

L'Assemblée décide d'adapter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six, virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale».

Luxembourg, le 15 février 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 68, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65346/595/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis FRANCE XXVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 12,500.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.277.

—
Annual General Meeting held in Luxembourg on August 21, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001 having noted that the losses of the Company are not in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the extended financial year in the amount of EUR 1,413.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from October 12, 2000 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

Signature

For and on behalf of ProLogis FRANCE DEVELOPMENTS INCORPORATED

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on August 21, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from October 12, 2000 to December 31, 2001.

Date: August 21, 2002.

Signature

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 21 août 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. pour la durée de son mandat du 12 octobre 2000 au 31 décembre 2001.

Date: le 21 août 2001.

Signature

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65327/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis FRANCE XXVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.277.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(65326/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK L, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 10,000.- GBP.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.218.

Annual General Meeting held in Luxembourg on August 23, 2002

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31, 2001.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses of the Company for the financial year 2001 in the amount of GBP 1,157.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

There being no further business the meeting was closed.

Signature

For and on behalf of KINGSPARK HOLDING S.A.

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on August 23, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from March 8, 2001 to December 31, 2001.

Date: August 23, 2002.

Signature

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 23 août 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l. pour la durée de son mandat du 8 mars 2001 au 31 décembre 2001.

Date: le 23 août 2001.

Signature

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65321/000/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis UK L, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.218.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(65320/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

EKART S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

STATUTES

In the year two thousand two, on the eighth day of August.

Before Us, Me Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Mr Piotr Wilam, manager, residing in 30-437 Krakow (Pologne), Rdzawa 13, duly represented by Mr Philippe Ponsard, ingénieur commercial, residing in Messancy (Belgium), by virtue of a proxy dated on June 12, 2002.
2. Mr Guy Hornick, maître en sciences économiques, residing in Bertrange, duly represented by Mr Philippe Ponsard, prenamed, by virtue of a proxy dated on August 7, 2002.
3. Mr John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, residing in Contern, duly represented by Mr Philippe Ponsard, prenamed, by virtue of a proxy dated on August 7, 2002.

The prenamed proxies after having been signed ne varietur by all the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the above stated capacities, have drawn up the following article of a joint stock company to be organized among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of EKART S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy by a decision of the general meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at USD 800,000 (eight hundred thousand American dollars) divided into 32,000 (thirty-two thousand) shares with a par value of USD 25 (twenty-five American dollars) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at USD 8,000,000 (eight million American dollars) to be divided into 320,000 (three hundred twenty thousand) shares with a par value of USD 25 (twenty-five American dollars) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on August 8, 2007, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Board of Directors and Statutory Auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board of directors can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted. A director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the board of directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general meeting by the law of August 10,

1915, as subsequently modified, or by the present Articles of Incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorisation of the general meeting.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of any two directors or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the first Monday of the month of May, at 14.00 o'clock.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The board of directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 20% of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner, in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting,

Art. 19. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the subscribed capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

General Dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2002.

The first annual general meeting shall be held in 2003.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the Articles of Incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and Payment

The 32.000 shares have been subscribed to as follows:

<i>Subscribers</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Amount subscribed to and paid-up in USD</i>
1. Piotr Wilam, prenamed	31,998	799,950
2. Guy Hornick, prenamed	1	25
3. John Seil, prenamed	1	25
Total	32,000	800,000

If the shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of USD 800,000 (eight hundred thousand American dollars) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law of August 10th, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

For the purpose of the registration, the amount of USD 800,000 (eight hundred thousand American dollars) is valued at 819,504.19 EUR.

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at 10,000 EUR.

Extraordinary General Meeting

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the first financial year:

1. Mr Guy Hornick, maître en sciences économiques, residing in Bertrange,
2. Mr John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, residing in Contern,
3. Mr Luc Hansen, licencié en administration des affaires, residing in Kehlen.

Mr John Seil, prenamed has been elected as chairman of the board of directors.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the first financial year:

AUDIEX S.A., having its registered office in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Fourth resolution

The board of directors is authorized to delegate the daily management to one or several of its members.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le huit août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesprange, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Piotr Wilam, gérant, demeurant au 30-437 Krakow (Pologne), Rdzawa 13, ici représenté par Monsieur Philippe Ponsard, ingénieur commercial, demeurant à Messancy (Belgique), spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 12 juin 2002.
2. Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant à Bertrange, ici représenté par Monsieur Philippe Ponsard, prénommé, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 7 août 2002.
3. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, ici représenté par Monsieur Philippe Ponsard, prénommé, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 7 août 2002.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de EKART S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administra-

tion à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à USD 800.000,- (huit cent mille dollars américains) représenté par 32.000 (trente-deux mille) actions d'une valeur nominale de USD 25,- (vingt-cinq dollars américains) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de USD 8.000.000,- (huit millions de dollars américains) qui sera représenté par 320.000 (trois cent vingt mille) actions d'une valeur nominale de USD 25,- (vingt-cinq dollars américains) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 8 août 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier lundi du mois de mai à 14 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2002.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2003.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et Paiement

Les 32.000 actions ont été souscrites comme suit par:

<i>Souscripteurs</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Montant souscrit et libéré en USD</i>
1. Piotr Wilam, prénommé	31.998	799.950
2. Guy Hornick, prénommé	1	25
3. John Seil, prénommé	1	25
Totaux	32.000	800.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de USD 800.000 (huit cent mille dollars américains) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de USD 800.000 (huit cent mille dollars américains) est évalué à 819.504,19 EUR.

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ 10.000 EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

1. Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant à Bertrange,
2. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern,
3. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen

Monsieur John Seil, pénommé, est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice

AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Ponsard, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2002, vol. 14CS, fol. 27, case 2. – Reçu 8.195,04 euros.

Le Receveur ff.(signé): Kerger.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 août 2002.

G. Lecuit.

(65506/220/396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

SERENISSIMA INFRACOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.863.

L'an deux mille deux, le premier août.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de son collègue, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SERENISSIMA INFRACOM INVESTMENTS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par ledit notaire Gérard Lecuit, en date du 14 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 604 du 7 août 2001, dont les statuts furent modifiés suivant actes dudit notaire Gérard Lecuit, en date du 24 juillet 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 84 du 16 janvier 2002, et en date du 9 août 2001, non encore publié.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrice Gallasin, juriste, demeurant à Hettange-Grande (France),

qui désigne comme secrétaire Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à Chantemelle (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Myriam Schmit, employée privée, demeurant à Kehlen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de quinze millions cinquante mille euros (15.050.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quarante millions d'euros (40.000.000,- EUR) au montant de cinquante-cinq millions cinquante mille euros (55.050.000,- EUR) par l'émission de cent cinquante mille cinq cents (150.500) nouvelles actions de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions existantes.

2. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit de souscription préférentiel.

3. Souscription et libération de cette augmentation de capital comme suit:

SERENISSIMA INFRACOM S.p.A. souscrit aux 150.500 actions nouvelles et libère un montant de quinze millions cinquante mille euros (15.050.000,- EUR).

4. Modification subséquente de l'article 5.2 des statuts.

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de quinze millions cinquante mille euros (15.050.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quarante millions d'euros (40.000.000,- EUR) à cinquante-cinq millions cinquante mille euros (55.050.000,- EUR) par l'émission de cent cinquante mille cinq cents (150.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

L'actionnaire minoritaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, est alors intervenue aux présentes: SERENISSIMA INFRACOM S.p.A., société de droit italien, ayant son siège social à Piazzale Europa 12, I-37135 Verone, ici représentée par Monsieur Patrice Gallasin, prénommé,

en vertu d'une procuration donnée le 31 juillet 2002, laquelle société déclare souscrire les cent cinquante mille cinq cents (150.500) actions nouvelles et les libérer entièrement moyennant versement en espèces de sorte que la somme de quinze millions cinquante mille euros (15.050.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau ainsi que par le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5.2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 2^{ème} alinéa.** Le capital souscrit de la société est fixé à cinquante-cinq millions cinquante mille euros (55.050.000,- EUR) représenté par cinq cent cinquante mille cinq cents (550.500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ cent quatre-vingt-quinze mille euros (195.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Gallasin, A. Braquet, M. Schmit, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 136S, fol. 16, case 5. – Reçu 150.500 euros.

Le Receveur ff.(signé): Kerger.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 août 2002.

G. Lecuit.

(65450/220/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

SERENISSIMA INFRACOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 79.863.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 août 2002.

G. Lecuit.

(65451/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

MONDAY SCA, Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 86.979.

In the year two thousand and two, on the twenty-sixth day of July.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing Hesperange (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of MONDAY SCA, a société en commandite par actions, having its registered office in 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (R.C Luxembourg B 86.979) (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on April 4, 2002, not yet published in the Mémorial, whose articles of incorporation have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary on June 7, 2002 not yet published in the Mémorial.

The meeting is declared open at 12.15 by Mr Tom Loesch, attorney at law, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mrs. Nathalie Gutenstein, attorney at law, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Laurent Schummer, attorney at law, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To receive a special report of the Manager of the Company.
2. To convert one (1) Class II Common Share into one (1) Class II Series I Common Share having the rights and privileges attached thereto following the full restatement of the articles of incorporation of the Company.
3. To reduce the issued capital of the Company by an amount of thirty-one thousand four hundred ninety-eight point fifty United States Dollars (USD 31,498.50) by the cancellation of twenty thousand nine hundred ninety-nine (20,999) Class I Common Shares, to allocate the capital reduction amount of thirty-one thousand four hundred ninety-eight point fifty United States Dollars (USD 31,498.50) to a special reserve and to immediately reissue twenty thousand nine hundred ninety-nine (20,999) Class I Common Shares, as redeemable shares having the rights and privileges attached thereto following the full restatement of the articles of incorporation of the Company, to the holders of the cancelled shares by reintegration of the special reserve into the share capital of the Company.
4. To increase the issued capital of the Company by an amount of three hundred forty-two United States Dollars (USD 342.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand five hundred United States Dollars (USD 31,500.-), divided into twenty thousand nine hundred ninety-nine (20,999) Class I Common Shares and one (1) Class II Series I Common Share, each with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.5) to thirty-one thousand eight hundred forty-two United States Dollars (USD 31,842) divided into twenty thousand nine hundred ninety-nine (20,999) Class I Common Shares, one (1) Class II Series I Common Shares, twelve (12) Class II Series II Common Shares, twelve (12) Class II Series III Common Shares, twelve (12) Class II Series IV Common Shares, twelve (12) Class II Series V Common Shares, twelve (12) Class II Series VI Common Shares, twelve (12) Class II Series VII Common Shares, twelve (12) Class II Series VIII Common Shares, twelve (12) Class II Series IX Common Shares, twelve (12) Class II Series X Common Shares, twelve (12) Class II Series XI Common Shares, twelve (12) Class II Series XII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIV Common Shares, twelve (12) Class II Series XV Common Shares, twelve (12) Class II Series XVI Common Shares, twelve (12) Class II Series XVII

Common Shares, twelve (12) Class II Series XVIII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIX Common Shares and twelve (12) Class II Series XX Common Shares, with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.5) each, with the rights and privileges attached thereto following the full restatement of the articles of incorporation of the Company.

5. To increase the authorised share capital of the Company of fifteen million United States Dollars (USD 15,000,000), divided into nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (9,999,999) Class I Common Shares and one (1) Class II Common Share, each with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.5 USD) to an authorised capital of four billion five hundred million United States Dollars (USD 4,500,000,000), divided into two billion nine hundred and ninety-nine million nine hundred and ninety-nine thousand seven hundred and seventy-one (2,999,999,771) Class I Common Shares, one (1) Class II Series I Common Shares, twelve (12) Class II Series II Common Shares, twelve (12) Class II Series III Common Shares, twelve (12) Class II Series IV Common Shares, twelve (12) Class II Series V Common Shares, twelve (12) Class II Series VI Common Shares, twelve (12) Class II Series VII Common Shares, twelve (12) Class II Series VIII Common Shares, twelve (12) Class II Series IX Common Shares, twelve (12) Class II Series X Common Shares, twelve (12) Class II Series XI Common Shares, twelve (12) Class II Series XII, twelve (12) Class II Series XIII, twelve (12) Class II Series XIV Common Shares, twelve (12) Class II Series XV Common Shares, twelve (12) Class II Series XVI Common Shares, twelve (12) Class II Series XVII Common Shares, twelve (12) Class II Series XVIII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIX Common Shares and twelve (12) Class II Series XX Common Shares, each with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.5) and to authorise the Manager of the Company to increase the issued share capital within the limits of the authorised share capital, including by cancellation of the preferential subscription right of the then existing shareholders.

6. To fully restate the Company's articles of incorporation on the basis of the draft articles tabled to the meeting and notably to amend the object of the Company to read as follows:

«The object of the Company is to operate, directly or indirectly, through Luxembourg and/or foreign companies and/or undertakings, a management consulting and technology services business, including application management and business process management and outsourcing and all other activities related or ancillary thereto in any respect.

The object of the Company includes the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign companies and/or undertakings, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its participations and of its asset portfolio.

The Company may carry on any commercial, financial and/or industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public, relating, directly or indirectly, to the operation of a management consulting and technology services business, including application management and business process management and outsourcing and all other activities related or ancillary thereto in any respect. The Company may participate directly and/or indirectly in the establishment and development of any financial, industrial and/or commercial companies and/or undertakings in Luxembourg and/or abroad. It may render every assistance to the companies and/or undertakings forming part of the group of the Company, whether of a financial nature or not, such as, without limitation, the granting of loans or advances, providing guarantees or other forms of assistance.

The Company may borrow in any form and issue bonds and notes whether or not convertible into or exchangeable for shares of the Company or for or into shares of other companies.

The Company may enter into and perform under global alliances, marketing arrangements and any other contracts aimed at promoting and furthering the development and the operation of a management consulting and technology services group, including application management and business process management and outsourcing and all other activities related or ancillary thereto in any respect, as well as any actions involving or relating to staff of any and all companies and/or undertakings forming part of the group of the Company.

In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful for the accomplishment and development of its objects.»

7. Miscellaneous

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

(v) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) The Chairman then tabled a special report dated July 16, 2002 by the Manager of the Company on the resolutions proposed to the extraordinary general meeting.

(vii) The general meeting, after deliberation, adopted unanimously the following resolutions, each time with the consent of the Manager:

First resolution

The meeting resolved to convert one (1) Class II Common Share into one (1) Class II Series I Common Share having the rights and privileges attached thereto following the full restatement of the articles of incorporation of the Company hereafter.

Second resolution

The meeting resolved to reduce the issued capital of the Company by an amount of thirty-one thousand four hundred ninety-eight point fifty United States Dollars (USD 31,498.5) by the cancellation of twenty thousand nine hundred ninety-nine (20,999) Class I Common Shares held by MONDAY LTD, a limited liability company incorporated in Bermuda, with its registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda and by MONDAY LUXEMBOURG, S.à r.l., a limited liability company incorporated in Luxembourg, with its registered office in 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, to cancel the said shares, and to allocate the capital reduction amount of thirty-one thousand four hundred ninety-eight point fifty United States Dollars (USD 31,498.5) to a special reserve account.

The meeting resolved further to immediately reissue twenty thousand nine hundred ninety-nine (20,999) Class I Common Shares, as redeemable shares having the rights and privileges attached thereto following the full restatement of the articles of incorporation of the Company by reintegration of the special reserve into the share capital of the Company and, following a waiver by the Manager, as the holder of the sole Class II Series I Common Share, of any preferential subscription right, to allot these newly issued shares to MONDAY LTD, prenamed, in an amount of twenty thousand nine hundred ninety-eight (20,998) Class I Common Shares and to MONDAY LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, in an amount of one (1) Class I Common Share, which subscribers declared, through M^e Tom Loesch, attorney at law, residing in Luxembourg, acting in his capacity as duly authorised attorney in fact by virtue of two proxies given on July 12, 2002 and July 11, 2002,

which proxies will remain attached to the present deed, subscribing to all the newly issued shares as provided herein.

Third resolution

The meeting resolved to increase the issued capital of the Company by an amount of three hundred forty-two United States Dollars (USD 342.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand five hundred United States Dollars (USD 31,500.-), divided into twenty thousand nine hundred ninety-nine (20,999) Class I Common Shares and one (1) Class II Series I Common Share, each with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.5) to thirty-one thousand eight hundred forty-two United States Dollars (USD 31,842) divided into twenty thousand nine hundred ninety-nine (20,999) Class I Common Shares, one (1) Class II Series I Common Shares, twelve (12) Class II Series II Common Shares, twelve (12) Class II Series III Common Shares, twelve (12) Class II Series IV Common Shares, twelve (12) Class II Series V Common Shares, twelve (12) Class II Series VI Common Shares, twelve (12) Class II Series VII Common Shares, twelve (12) Class II Series VIII Common Shares, twelve (12) Class II Series IX Common Shares, twelve (12) Class II Series X Common Shares, twelve (12) Class II Series XI Common Shares, twelve (12) Class II Series XII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIII, twelve (12) Class II Series XIV Common Shares, twelve (12) Class II Series XV Common Shares, twelve (12) Class II Series XVI Common Shares, twelve (12) Class II Series XVII Common Shares, twelve (12) Class II Series XVIII Common Shares, twelve (12) Classe II Series XIX Common Shares and twelve (12) Class II Series XX Common Shares, each with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.5) each and to issue twelve (12) Class II Series II Common Shares, twelve (12) Class II Series III Common Shares, twelve (12) Class II Series IV Common Shares, twelve (12) Class II Series V Common Shares, twelve (12) Class II Series VI Common Shares, twelve (12) Class II Series VII Common Shares, twelve (12) Class II Series VIII Common Shares, twelve (12) Class II Series IX Common Shares, twelve (12) Class II Series X Common Shares, twelve (12) Class II Series XI Common Shares, twelve (12) Class II Series XII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIII, twelve (12) Class II Series XIV Common Shares, twelve (12) Class II Series XV Common Shares, twelve (12) Class II Series XVI Common Shares, twelve (12) Class II Series XVII Common Shares, twelve (12) Class II Series XVIII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIX Common Shares and twelve (12) Class II Series XX Common Shares, each with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.5), each with the rights and privileges attached thereto following the full restatement statement of the articles of incorporation of the Company hereafter.

Subscription

MONDAY LTD, a limited liability company incorporated in Bermuda, with its registered office at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, declared, through M^e Tom Loesch, attorney at law, residing in Luxembourg,

acting in his capacity as duly authorised attorney in fact of by virtue of a proxy given on July 11, 2002, which proxy will remain attached to the present deed, to subscribe to all the newly issued shares of the Company and to make payment in full for each such new share, without any share premium, by contribution in cash, following a waiver by all other shareholders of their preferential subscription right, if any.

The meeting resolved to accept the said subscription and payment by MONDAY LTD. and to allot the twelve (12) Class II Series II Common Shares, twelve (12) Class II Series III Common Shares, twelve (12) Class II Series IV Common Shares, twelve (12) Class II Series V Common Shares, twelve (12) Class If Series VI Common Shares, twelve (12) Class II Series VII Common Shares, twelve (12) Class II Series VIII Common Shares, twelve (12) Class II Series IX Common Shares, twelve (12) Class II Series X Common Shares, twelve (12) Class II Series XI Common Shares, twelve (12) Class II Series XII, twelve (12) Class II Series XIII, twelve (12) Class II Series XIV Common Shares, twelve (12) Class II Series XV Common Shares, twelve (12) Class II Series XVI Common Shares, twelve (12) Class II Series XVII Common Shares, twelve (12) Class II Series XVIII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIX Common Shares and twelve (12) Class II Series XX Common Shares to the said subscriber as indicated as fully paid shares.

MONDAY LTD declared, and all the participants in the meeting recognised, that each new share issued has been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the amount of three hundred forty-two United States Dollars (USD 342.-), evidence of which has been given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Fourth resolution

The meeting resolved to increase the authorised share capital of the company of fifteen million United States Dollars (USD 15,000,000.-), divided into nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (9,999,999) Class I Common Shares and one (1) Class II Common Share, each with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.50 USD) to an authorised capital of four billion five hundred million United States Dollars (USD 4,500,000,000), divided into two billion nine hundred and ninety-nine million nine hundred and ninety-nine thousand seven hundred and seventy-one (2,999,999,771) Class I Common Shares, one (1) Class II Series I Common Shares, twelve (12) Class II Series II Common Shares, twelve (12) Class II Series III Common Shares, twelve (12) Class II Series IV Common Shares, twelve (12) Class II Series V Common Shares, twelve (12) Class II Series VI Common Shares, twelve (12) Class II Series VII Common Shares, twelve (12) Class II Series VIII Common Shares, twelve (12) Class II Series IX Common Shares, twelve (12) Class II Series X Common Shares, twelve (12) Class II Series XI Common Shares, twelve (12) Class II Series XII, twelve (12) Class I Series XIII, twelve (12) Class II Series XIV Common Shares, twelve (12) Class II Series XV Common Shares, twelve (12) Class II Series XVI Common Shares, twelve (12) Class II Series XVII Common Shares, twelve (12) Class II Series XVIII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIX Common Shares and twelve (12) Class II Series XX Common Shares, each with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.50) and to authorise the Manager of the Company to increase the issued share capital within the limits of the authorised share capital in the manner described in the articles of incorporation of the Company following the full restatement statement thereof hereafter.

The meeting further resolved that this authorisation is valid for the full amount of the authorised capital for a period ending five (5) years after the date of publication of the present minutes in the Mémorial.

Fifth resolution

The meeting resolved to fully restate the Company's articles of incorporation on the basis of the draft tabled to the meeting in order to reflect in particular the creation of various classes of shares, some of which are redeemable:

Chapter I.- Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration**Art. 1. Form, Corporate name.**

1.1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company (the «Company») in the form of a partnership limited by shares («société en commandite par actions») which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present Articles of Incorporation.

1.2. The Company will exist under the corporate name of MONDAY SCA.

Art. 2. Registered Office.

2.1. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

2.2. The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager.

2.3. Branches or other offices of the Company may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

2.4. If in the opinion of the Manager, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is to operate, directly or indirectly, through Luxembourg and/or foreign companies and/or undertakings, a management consulting and technology services business, including application management and business process management and outsourcing and all other activities related or ancillary thereto in any respect.

3.2. The object of the Company includes the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign companies and/or undertakings, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its participations and of its asset portfolio.

3.3. The Company may carry on any commercial, financial and/or industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public, relating, directly or indirectly, to the operation of a management consulting and technology services business, including application management and business process management and outsourcing and all other activities related or ancillary thereto in any respect. The Company may participate directly and/or indirectly in the establishment and development of any financial, industrial and/or commercial companies and/or undertakings in Luxembourg and/or abroad. It may render every assistance to the companies and/or undertakings forming part of the group of the Company, whether of a financial nature or not, such as, without limitation, the granting of loans or advances, providing guarantees or other forms of assistance. The Company may borrow in any form and issue bonds and notes whether or not convertible into or exchangeable for shares of the Company or for or into shares of other companies.

3.4. The Company may enter into and perform under global alliances, marketing arrangements and any other contracts aimed at promoting and furthering the development and the operation of a management consulting and technology services group, including application management and business process management and outsourcing and all other

activities related or ancillary thereto in any respect, as well as any actions involving or relating to staff of any and all companies and/or undertakings forming part of the group of the Company.

3.5. In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful for the accomplishment and development of its objects.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Corporate Capital.

5.1. The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand eight hundred forty-two United States Dollars (USD 31.842) divided into twenty thousand nine hundred ninety-nine (20,999) Class I Common Shares, which shall be held by the limited partners, one (1) Class II Series I Common Share, which shall be held by the unlimited partners in representation of their unlimited partnership interest in the Company and twelve (12) Class II Series II Common Shares, twelve (12) Class II Series III Common Shares, twelve (12) Class II Series IV Common Shares, twelve (12) Class II Series V Common Shares, twelve (12) Class II Series VI Common Shares, twelve (12) Class II Series VII Common Shares, twelve (12) Class II Series VIII Common Shares, twelve (12) Class II Series IX Common Shares, twelve (12) Class II Series X Common Shares, twelve (12) Class II Series XI Common Shares, twelve (12) Class II Series XII, twelve (12) Class II Series XIII, twelve (12) Class II Series XIV Common Shares, twelve (12) Class II Series XV Common Shares, twelve (12) Class II Series XVI Common Shares, twelve (12) Class II Series XVII Common Shares, twelve (12) Class II Series XVIII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIX Common Shares and twelve (12) Class II Series XX Common Shares, each with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.50) each and to issue twelve (12) Class II Series II Common Shares, twelve (12) Class II Series III Common Shares, twelve (12) Class II Series IV Common Shares, twelve (12) Class II Series V Common Shares, twelve (12) Class II Series VI Common Shares, twelve (12) Class II Series VII Common Shares, twelve (12) Class II Series VIII Common Shares, twelve (12) Class II Series IX Common Shares, twelve (12) Class II Series X Common Shares, twelve (12) Class II Series XI Common Shares, twelve (12) Class II Series XII, twelve (12) Class I Series XIII, twelve (12) Class II Series XIV Common Shares, twelve (12) Class II Series XV Common Shares, twelve (12) Class II Series XVI Common Shares, twelve (12) Class II Series XVII Common Shares, twelve (12) Class II Series XVIII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIX Common Shares and twelve (12) Class II Series XX Common Shares, which shall be held by the unlimited partners, with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.5) each, all of which are fully paid up.

5.2. The rights and obligations attached to the shares of each class, as defined in the Articles of Incorporation, shall be identical except to the extent otherwise provided by the Law or by these Articles of Incorporation, provided that for and as long as any Class I Common Shares are held by the Manager, they shall only entitle the holder to the same rights and privileges as the Class II Series I Common Shares and shall be considered for all purposes of the Law and/or these Articles of Incorporation, other than articles 6 and 8, as Class II Series I Common Shares.

5.3. The authorised capital of the Company is set at four billion five hundred million United States Dollars (USD 4,500,000,000), divided into two billion nine hundred and ninety-nine million nine hundred and ninety-nine thousand seven hundred and seventy-one (2,999,999,771) Class I Common Shares, one (1) Class II Series I Common Shares, twelve (12) Class II Series II Common Shares, twelve (12) Class II Series III Common Shares, twelve (12) Class II Series IV Common Shares, twelve (12) Class II Series V Common Shares, twelve (12) Class II Series VI Common Shares, twelve (12) Class II Series VII Common Shares, twelve (12) Class II Series VIII Common Shares, twelve (12) Class II Series IX Common Shares, twelve (12) Class II Series X Common Shares, twelve (12) Class II Series XI Common Shares, twelve (12) Class II Series XII, twelve (12) Class I Series XIII, twelve (12) Class II Series XIV Common Shares, twelve (12) Class II Series XV Common Shares, twelve (12) Class II Series XVI Common Shares, twelve (12) Class II Series XVII Common Shares, twelve (12) Class II Series XVIII Common Shares, twelve (12) Class II Series XIX Common Shares and twelve (12) Class II Series XX Common Shares, with a nominal value of one point fifty United States Dollars (USD 1.5) each.

5.4. The Manager is authorised and empowered to (i) increase the issued capital of the Company within the limits of the authorised capital by issuing new shares to any person and in any number it thinks fit, with or without share premium, against payment in cash or in kind, upon conversion of claims or by any other manner including, without limitation, upon the conversion of any amount available for shareholders as dividends into issued capital or by conversion of exchangeable or convertible notes or bonds into shares; (ii) determine the place and date of any issue of shares, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash; and (iv) issue shares in one or several different existing series.

5.5. The Manager is also authorised and empowered to issue securities that are convertible into or exchangeable for shares or options to acquire shares and to determine the issue price and the terms and conditions of such securities and options.

5.6. The authorisations referred to in Articles 5.3, 5.4 and 5.5 are valid during a period ending 5 (five) years after the date of publication of the notarial deed evidencing the creation of the authorised share capital of the Company in the Mémorial and the authorisation may be renewed by a general meeting of shareholders.

5.7. In the event the Manager issues shares of its Class A Common Stock in exchange for cash or other assets (whether pursuant to an incentive plan, exercise of an option or otherwise), the Manager shall have the right but not the obligation to contribute such cash or other assets to the Company, and upon any such contribution the Company will issue to the Manager, within the limits of the authorised capital, a number of Class I Common Shares equal to the number of Class A Common Shares so issued by the Manager divided by the Valuation Ratio. In the event the Manager issues shares of its Class A Common Stock in payment of a duly documented cost, expense or liability of the Company or any of its subsidiaries, the Company will issue to the Manager, within the limits of the authorised capital, that number of Class I

Common Shares equal to the number of Class A Common Shares so issued by the Manager divided by the Valuation Ratio.

5.8. The Manager may delegate to any duly authorised officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital and removing or limiting preferential subscription rights in connection therewith. After each increase of the issued capital performed in the legally required form by the Manager within the limits of the authorised capital, this present article shall be, as a consequence, adjusted so as to reflect any such increase in the issued capital.

Art. 6. Form and transfer of Shares.

6.1. All shares will be and remain in the form of registered shares. The Company has elected to treat all its shares as «securities» for purposes of the New York Uniform Commercial Code.

6.2. A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office of the Company. The Register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof.

6.3. Each shareholder must notify the Company by registered letter of its address and any subsequent changes to its address. For the purpose of sending any notice, or effecting a dividend payment or other distribution to any shareholder, the Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

6.4. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the Register.

6.5. The transfer of the Class I Common Shares is not subject to any transfer restrictions under these Articles of Incorporation but is subject to any restrictions under applicable law, contract or otherwise.

6.6. The transfer of Class II Series I Common Shares is subject to the prior approval by the Supervisory Board, which shall be granted or refused within the Approval Period. Upon approval of the Class II Transfer by the Supervisory Board within the Approval Period or in the absence of any decision by the Supervisory Board within the Approval Period, a resolution of the shareholders adopted with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Incorporation shall amend the relevant provisions of these Articles of Incorporation to reflect the Class II Transfer. When convening a shareholders meeting for such purpose, the Manager shall include a description of how any Class I Common Shares and Class II Common Shares shall be, directly or indirectly, affected by such Class II Transfer as well as the circumstances of the approval of the Class II Transfer by the Supervisory Board.

6.7. The Class II Series II to XX Common Shares are freely transferable.

6.8. In the event of a Change of Control of the Manager, the Manager shall have the right to acquire all Class I Common Shares (other than any Class I Common Shares that would otherwise be redeemed and are redeemed pursuant to Article 7 on the date of such Change of Control) at the Class I Common Share Call Price. The Manager may, in its sole discretion, satisfy the Class I Common Share Call Price by payment in cash or by delivering the appropriate number of Class A Common Shares or publicly traded securities of the successor entity or acquiror or any parent thereof in the Change of Control transaction with a market price equal to the Class I Common Share Call Price.

6.9. No Prohibited Transfer shall be valid, effective or binding upon the Company. Any transfer of shares will be recorded in the Register, either in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Civil Code or by a declaration of transfer entered into the Register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representative(s) provided that in this latter case the Company receives 2 Business Days prior written notification of the intent of the transferor and the transferee to enter such a declaration of transfer in the Register. Furthermore, the Company may accept and enter into the Register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee. No Prohibited Transfer may be validly entered by the Company in the Register and any such registration in whatever form and by whatever means shall be null and void.

6.10. At the request of a shareholder, certificates reflecting such holders' recordings in the Register will be delivered to the shareholder. The Company may issue multiple share certificates.

Art. 7. Increase and reduction of capital.

7.1. The issued and/or authorised capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles of Incorporation.

7.2. The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding unless the shareholders remove or limit preference rights in connection therewith. The Manager shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty days.

7.3. Notwithstanding the above, the general meeting, voting with the quorum and majority rules required for any amendment of the Articles of Incorporation, may limit or withdraw the preferential subscription right.

7.4. The provisions of this Article 7 do not prejudice the right of the Manager to issue new shares within the limits and upon the terms of Article 5 of these Articles of Incorporation.

Art. 8. Redemption of shares / Acquisition of own shares.

8.1. The Company may redeem and/or acquire Class I Common Shares and Class II Series II to XX Common Shares. The Class II Series I Common Shares may not be redeemed and/or acquired by the Company.

8.2. The acquisition and holding of Class I Common Shares and Class II Series II to XX Common Shares by the Company will be in compliance with the conditions and limits established by the Law.

8.3. The Class I Common Shares shall be redeemable shares. Subject to any contractual restrictions that the Company is aware of as a result of either an agreement to which the Company is a party or a notification to the Company in writing by any shareholder of the Company of such restriction prior to any redemption or any other restriction at Law, a holder of Class I Common Shares may, at anytime six months after the date that the Class A Common Shares are first listed on a Stock Exchange, provided the Company has not waived such restriction in writing, require the Company to redeem any Class I Common Shares held by such person by giving a Class I Redemption Notice to the Company. A Class I Redemption Notice may not be rescinded, in full or in part, by the holder of Class I Common Shares, except for reasons of financial hardship. The Company, in its absolute discretion, will have the right to accept such reasons of financial hardship. Each Class I Change of Control Redemption Notice will terminate automatically and be of no further effect if the Change of Control specified therein has not been consummated within ninety (90) days following its delivery to the registered office of the Company. The holder of the Class I Common Shares covered by such Class I Change of Control Redemption Notice may deliver a subsequent Class I Change of Control Notice with respect to such Class I Common Shares at any time.

8.4. A Class I Redemption Notice and any certificates relating to the Class I Common Shares that are to be redeemed must be delivered to the registered office of the Company not less than thirty (30) days prior to the Class I Redemption Date and must specify (i) the name and address of the holder of the Class I Common Shares that are to be redeemed and (ii) the number of Class I Common Shares to be redeemed.

8.5. The Company shall only effect a Class I Redemption on the relevant Class I Redemption Date, if such Class I Redemption is permissible within the limits of the Law and to the extent the Class I Redemption Amount has not been used up with respect to the financial year. A Class I Redemption shall be effected on the Class I Redemption Date by observing an equal treatment of all holders of Class I Common Shares that have given a Class I Redemption Notice requiring the redemption of Class I Common Shares on that date. If it is not permissible for the Company to redeem any Class I Common Shares on the relevant Class I Redemption Date, then the Company must notify the holders of such Class I Common Shares and must proceed with the Class I Redemption at the first possible date when the redemption of the Class I Common Shares is permissible on the same terms and conditions as if the initial Class I Redemption Notice had stated such later date as the Class I Redemption Date. The Company may delay a Class I Redemption if the Company determines in good faith to impose a so-called «blackout period» impairing its ability to deliver freely transferable Class A Common Shares at such time (such delay to last until such «blackout period» has ended), in which case the Company shall so notify the holders of such Class I Common Shares.

8.6. The Company must notify the Manager within three (3) days of the receipt of a Class I Redemption Notice. The Manager shall notify the Company within five (5) days whether the Manager will exchange the Class I Common Shares that are the subject of a Class I Redemption Notice for a number of Class A Common Shares equal to the number of such Class I Common Shares multiplied by the Valuation Ratio (the «Class I Exchange») in lieu of the Class I Redemption. A Class I Exchange may be effected by the Manager irrespective of whether a Class I Redemption is permissible or not. By giving a Class I Redemption Notice, the holder of Class I Common Shares shall be deemed to have irrevocably accepted the Class I Exchange and released the Company from its obligations to redeem the Class I Common Shares if the Manager elects to effect a Class I Exchange in lieu of a Class I Redemption. A Class I Exchange in lieu of a Class I Redemption shall occur on the Class I Redemption Date.

In the event that a Class I Redemption exercised prior to a Change of Control (or the record date therefor) cannot be effected by the Company prior to such Change of Control (or the record date therefor) due to an insufficient Class I Redemption Amount, then the Manager shall be obligated to effect a Class I Exchange with respect to such Class I Common Shares immediately prior to such Change of Control (or the record date therefor).

8.7. The redemption price for each Class I Common Share to be redeemed by the Company pursuant to a Class I Redemption Notice shall be equal to the Class I Redemption Price.

8.8. Subject to the right of the Manager to effect a Class I Exchange, the Company shall satisfy the Class I Redemption Price for the redemption of each Class I Common Share on the relevant Class I Redemption Date in cash or, at the Company's option, by delivering a number of Class A Common Shares equal to the Valuation Ratio. If the Company chooses to deliver Class A Common Shares to satisfy the Class I Redemption Price, such delivery may only be made if a Class I Redemption satisfied by payment in cash is permissible.

8.9. If the Manager causes the Company to redeem or repurchase any Class I Common Shares held by the Manager in connection with the redemption or repurchase of any Class A Common Shares, the Class I redemption price paid by the Company on each Class I Common Share redeemed shall be equal to the purchase price paid or to be paid by the Manager for each Class A Common Share so redeemed or repurchased multiplied by the Valuation Ratio.

8.10. Within the limits permissible under the Law and to the extent the Class II Redemption Amount has not been used up with respect to the financial year, the Class II Series II to Series XXV Common Shares shall be redeemable and redeemed at the option of the Company. The Company may only redeem one series of Class II Common Shares in respect of each financial year. The holders of Class II Series II to Series XX Common Shares called for redemption shall be notified by registered mail at the address which appears in the Register (the «Class II Redemption Notices») of (i) the Class II Redemption Date, (ii) the series of Class II Common Shares to be redeemed, (iii) the Class II Redemption Price, (iv) the places at which the share certificates for the relevant Class II Common Shares are to be surrendered and (v) the method of payment of the Class II Redemption Price, provided that the Class II Redemption Price shall only be payable upon surrender of such certificates. The Class II Redemption Price is determined by the Manager at his discretion within the limits of the Class II Redemption Amount.

8.11. If a Class I Redemption Notice and/or a Class II Redemption Notice has been duly given and if, on or before the Class I Redemption Date (subject to no election for a Class I Exchange having been made) and/or the Class II Redemption Date, the Class I Redemption Price and/or the Class II Redemption Price has been paid or set aside by the Company

for the benefit of the holders of the Class I Common Shares and/or Class II Common Shares called for redemption, so as to be and continue to be available therefor, then, from and as of the Class I Redemption Date and/or the Class II Redemption Date, notwithstanding that any certificates for the Class I Common Shares and/or Class II Common Shares so called for redemption shall not have been surrendered for cancellation, all rights with respect to such Class I Common Shares and/or Class II Common Shares so called for redemption shall as of such Class I Redemption Date and/or the Class II Redemption Date cease, except only for the right of the holders of the Class I and/or Class II Common Shares to receive the Class I Redemption Price and/or the Class II Redemption Price but without interest. Unless otherwise disposed of by the Company within one month of their redemption, any Class I Common Shares and/or Class II Common Shares so redeemed shall be cancelled by a proportionate reduction of the issued capital within reasonable time of their redemption.

8.12. Each holder of Class I Common Shares shall be liable for any Transfer Taxes arising in connection with the transfer of Class I Common Shares in a Class I Redemption or Class I Exchange.

Chapter III.- Management, Supervisory Board

Art. 9. Management.

9.1. The Company shall be managed by MONDAY LTD («the Manager») to the fullest extent permitted by Law, in its capacity as sole unlimited partner («associé-commandité») and holder of all Class II Series I Common Shares in the Company. The Manager may not be removed without its consent except as provided in Article 14.

9.2. All other shareholders in the Company shall neither participate in, nor interfere with, the management of the Company.

9.3. The Manager may receive a remuneration from the Company for performing its management duties. To the fullest extent permitted by Law, the Company shall in addition bear, and reimburse the Manager for (and may make advances to the Manager in connection with), the costs and expenses incurred by the Manager, including without limitation taxes and losses, damages and defence costs resulting from actual or threatened third party claims.

Art. 10. Powers of the Manager.

10.1. The Manager is vested with the broadest possible powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by Law to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board shall be exercised by the Manager. The Manager has the power to redeem and/or exchange Class I Common Shares and/or Class II Common Shares as provided in these Articles of Incorporation.

10.2. The Manager shall have the sole authority to institute and direct court proceedings and to negotiate, settle and compromise disputes on behalf of the Company and may delegate this authority to such persons or committees as it may designate.

10.3. The Manager shall have the power on behalf of, and in the name of, the Company to carry out any and all of the objects of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary, advisable or useful or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the Manager has and shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the objects of the Company.

10.4. The Manager may, in its sole discretion, make any tax elections with respect to the Company.

Art. 11. Delegation of Powers. The Manager may delegate the daily management of the Company and any other powers vested in it by these Articles of Incorporation and the representation of the Company within such daily management or such other powers to one or more officers, employees or other persons or committees or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents or committees chosen by it.

Art. 12. Liability of the Manager and of the shareholders.

12.1. The Manager, as sole unlimited partner, shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

12.2. The shareholders, other than the Manager, as the limited partners shall be prohibited from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than exercising their rights as shareholders in general meetings as permitted by Law, and they shall only be liable for payment to the Company up to the nominal value of each share in the Company owned by them.

Art. 13. Representation of the Company.

13.1. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more duly authorised signatories, such as designated by the Manager at its sole discretion.

13.2. The Company will be bound towards third parties by the single signature of each of the persons to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Manager, within the limits of such power.

Art. 14. Dissolution - Incapacity of the Manager.

14.1. In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be dissolved.

14.2. In that event the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be shareholders, until such time as the general meeting of shareholders shall convene for the purposes of appointing a new manager.

14.3. The administrator(s) must, within fifteen days of their appointment, convene a general meeting of shareholders pursuant to these Articles of Incorporation to appoint a new manager.

14.4. The administrators' duties are limited to performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of shareholders shall appoint a new manager.

14.5. The administrators are responsible only for the execution of their mandate under this Article 14.

Art. 15. Supervisory Board.

15.1. The Supervisory Board is responsible for reviewing, as a statutory auditor, the business and affairs of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts.

15.2. The Supervisory Board will be composed of not less than three members, who need not be shareholders. The members of the Supervisory Board will be elected by the shareholders in general meeting with the consent of the Manager who will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. Members of the Supervisory Board are eligible for re-election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the shareholders in general meeting with the consent of the Manager.

15.3. If the total number of members of the Supervisory Board shall fall below one half of the number set by shareholders in general meeting, the Manager must convene a general meeting of shareholders in order to fill such vacancies.

15.4. If one or more members of the Supervisory Board are temporarily prevented from attending meetings of the Supervisory Board, the remaining members may appoint a person chosen from within the shareholders to provisionally replace them until they are able to resume their functions.

15.5. The remuneration of the members of the Supervisory Board shall be set by the shareholders in general meeting.

Art. 16. Auditor.

16.1. In the fulfilment of its duties and functions, the Supervisory Board may be assisted by an independent auditor who shall be an independent public accountant («réviseur d'entreprises») affiliated with an internationally established firm of auditors and shall be the same as the auditor of the Manager, unless the Company is compelled to have an independent auditor in lieu of the Supervisory Board under the Law.

16.2. Where the Company is compelled to have an independent auditor in lieu of the Supervisory Board under the Law, the independent auditor shall be elected by the annual general meeting of the shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of the shareholders and until his successor is elected. The independent auditor shall remain in office until re-elected or until his successor is elected.

16.3. The independent auditor in office may be removed at any time by the general meeting of the shareholders with or without cause.

Art. 17. Powers of the Supervisory Board.

17.1. The Supervisory Board shall be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine. It shall authorise, approve and ratify any actions of the Manager that, pursuant to the Law, exceed the powers of the Manager. The Supervisory Board shall in addition carry on such duties and functions as are entrusted to them by these Articles of Incorporation.

17.2. Each member of the Supervisory Board shall be indemnified out of funds of the Company against all liabilities, losses, damages or expenses arising out of the actual or purported execution or discharge of his duties or the exercise of his powers or otherwise in relation to or in connection with his duties, powers or office, provided that this indemnity shall not extend to any matter which would render the indemnity void or unenforceable pursuant to the Law.

Art. 18. Meetings of the Supervisory Board.

18.1. The Supervisory Board will appoint from among its members a Chairman. The Supervisory Board may also appoint a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board.

18.2. The Supervisory Board will meet upon call by the Chairman or the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two members of the Supervisory Board so require.

18.3. The Chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, except that in his absence the Supervisory Board may appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

18.4. Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least five days notice of Supervisory Board meetings shall be given in writing, by fax or by telegram. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each member of the Supervisory Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

18.5. Every Supervisory Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Supervisory Board may from time to time determine. Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing another member of the Supervisory Board as his proxy.

18.6. A quorum of the Supervisory Board shall be the presence or the representation of a majority of the members of the Supervisory Board holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Supervisory Board present or represented at such meeting.

18.7. One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling the several persons participating to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

18.8. A written decision, signed by all the members of the Supervisory Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Supervisory Board.

Art. 19. Minutes of meetings of the Supervisory Board.

19.1. The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

19.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Supervisory Board.

Art. 20. Conflict of interests.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm (including the Manager) shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or a member of the Supervisory Board or any officer or member of any committee of directors or officers of the Manager or of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for in these Articles of Incorporation, the Manager or member of the Supervisory Board or officer of the Manager or of the Company who serves as a director, associate, member, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Chapter IV.- Meeting of the Shareholders**Art. 21. Powers of the Meeting of Shareholders.**

21.1. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

21.2. Subject to all the other powers reserved to the Manager by the law or these Articles of Incorporation, a general meeting of shareholders has the powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company to the extent required by the Law, including notably, but not exclusively, the power to (i) elect or remove the members of the Supervisory Board, (ii) elect or remove the independent auditor, (iii) approve the annual accounts and resolve on the appropriation of profits, (iv) amend these Articles of Incorporation, including for the purposes of increasing or reducing the issued and/or authorised share capital and (v) resolve on the liquidation, merger, demerger or similar reorganisation of the Company.

21.3. A general meeting of shareholders, including an extraordinary general meeting, may adopt any resolutions only with the consent of the Manager.

Art. 22. Annual General Meeting.

22.1. The annual general meeting of the shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the 15th of September at 10.00 am.

22.2. If such day is not a Business Day, the meeting will be held on the next following Business Day.

Art. 23. Other General Meetings.

23.1. The Manager or the Supervisory Board may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

23.2. Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the Manager, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 24. Notice of General Meetings.

24.1. Shareholders will meet upon call by the Manager or the Supervisory Board made in compliance with the Law. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the meeting.

24.2. If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 25. Attendance - Representation.

25.1. All shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings.

25.2. A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, by fax, telegram or telex as his proxy another person who need not be a shareholder. The Manager may determine any other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

25.3. Any company or other legal entity being a shareholder may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise in writing, by fax, by telegram or telex such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting, subject to the production of such evidence of authority as the Manager may require.

25.4. The Manager may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Manager at least five days prior to the date set for the meeting. The Manager may determine any other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

25.5. The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must appoint one sole person to represent them at the general meeting.

Art. 26. Proceedings.

26.1. The general meeting shall be chaired by the Manager or by a person designated by the Manager.

26.2. The chairman of the general meeting shall appoint a secretary.

26.3. The general meeting of shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the shareholders present or represented.

26.4. The chairman, secretary and scrutineer appointed pursuant to this Article 26 together form the board of the general meeting.

Art. 27. Adjournment.

27.1. The Manager may adjourn any general meeting by four weeks. The Manager must adjourn a general meeting if so required by shareholders representing at least one fifth of the Company's capital.

27.2. Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior to the adjournment.

27.3. The adjourned general meeting has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 28. Vote.

28.1. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings.

28.2. The general meeting may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

28.3. Each share is entitled to one vote.

28.4. Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

28.5. At any general meeting other than an extraordinary general meeting convened for the purpose of amending these Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be that number of shareholders present in person or by proxy holding at least one half of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by law, approval by a majority of the votes of the shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Art. 29. Extraordinary General Meetings. At any extraordinary general meeting convened in accordance with the Law for amending these Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, including a resolution on a merger, demerger, liquidation or other reorganisation or a renewal of the authorised capital and the terms and conditions under which the Manager may issue shares under the authorised capital of the Company, the quorum shall be that number of shareholders present in person or by proxy holding at least one half of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed amendment to be adopted, and save as otherwise provided by Law, approval by 2/3rds of the votes of the shareholders present or represented is required at any such extraordinary general meeting.

Art. 30. Minutes.

30.1. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer.

30.2. Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager and by any member of the Supervisory Board.

Chapter V- Financial Year, Distribution of earnings, Redemption

Art. 31. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of July in each year and ends on the last day of June in the following year.

Art. 32. Adoption of financial statements. At every annual general meeting in each year, the Manager shall present to the meeting the financial statements in respect of the preceding financial year for adoption and the meeting shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements.

Art. 33. Appropriation of Profits.

33.1. From the annual net profits of the Company of a given financial year (the «Relevant Financial Year»), five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

33.2. The Manager shall submit to the general meeting of shareholders a proposal on how the remainder of the annual net profits of each Relevant Financial Year shall be allocated. The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits of each Relevant Financial Year will be allocated. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year, to reserve it for the redemption of shares or to distribute it to the shareholders as dividend, provided that the Manager may each year receive a remuneration as provided in Article 9.3.

33.3. The general meeting of shareholders shall determine the Aggregate Dividend Amount, provided that the sum of the Aggregate Dividend Amount and the Class II Redemption Amount shall not exceed the amounts which may be distributed in accordance with Article 72-1 (1) of the Law.

33.4. Each shareholder shall have dividend rights corresponding to its share. All Class I Common Shares shall participate pro rata to the number of Class I Common Shares in 95% of the Aggregate Dividend Amount and all Class II Common Shares shall participate pro rata to the number of Class II Common Shares of whatever series in 5% of the Aggregate Dividend Amount (the «Rule of Apportionment»).

33.5. The general meeting of shareholders may also set up a premium account into which any premium amount paid on any shares in addition to its nominal value is transferred. The amount standing in the premium account may be used to pay for any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve referred to in section 33.1.

33.6. Subject to the conditions fixed by Law and to the Rule of Apportionment, the Manager may pay out an advance payment on dividends. The Manager in its sole discretion fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Art. 34. Redemption Amounts. The general meeting of shareholders shall, with the consent of the Manager, determine the maximum redemption amount at which shares of each of the Class II Common shares (the «Class II Redemption Amount») may be redeemed by the Company within the year following the relevant Financial Year. The Class II Redemption Amount shall not exceed the result obtained by application of the following formula.

$$R = D(t-5) / (100-t)$$

where

R=Class II Redemption Amount

D=Aggregate Dividend Amount

t=percentage of share capital held by the Manager in the Company

The maximum redemption amount at which shares of each of the Class I Common Shares (the «Class I Redemption Amount») may be redeemed by the Company within the year following the relevant Financial Year shall be equal to the aggregate amount of all funds distributable in accordance with Article 72-1 (1) of the Law less the sum of the Aggregate Dividend Amount and the Class II Redemption Amount.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 35. Dissolution, Liquidation.

35.1. Subject to the consent of the Manager, the Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of the Articles of Incorporation, unless otherwise provided by Law.

35.2. If the Company is to be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders who will determine their powers and their compensation.

35.3. After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally among all shareholders pro rata to the number of the shares held by them.

Chapter VII.- Applicable Law and Definitions

Art. 36. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Art. 37. Definitions. In these Articles of Incorporation (if not inconsistent with the subject or content) the words and expressions set out in the first column below shall bear the meanings set opposite to them respectively:

«Aggregate Dividend Amount» The aggregate dividend amount to be distributed with respect to a Relevant Financial Year on all classes of shares in the Company.

«Approval Period» The period of 10 days from the date that the Supervisory Board receives a Class II Transfer Notice.

«Approved Director» Any person becoming a director subsequent to the date of the IPO whose election, or nomination for election by the Manager's shareholders, was approved by a vote of at least three-quarters of the directors comprising the Incumbent Board (either by a specific vote or by approval of the proxy statement of the Manager, in which such person is named as nominee of the Manager, for director), but shall not include any such individual whose initial assumption of office occurs as a result of either an actual or threatened election contest or other actual or threatened solicitation of proxies or consents by or on behalf of an individual corporation, partnership, group, association or other entity or «person» other than the Board

«Articles of Incorporation» These articles of incorporation.

«Business Day» Any day on which banks are open for business in Luxembourg and in New York (excluding Saturdays, Sundays and public holidays).

«Chairman» The member of the Supervisory Board appointed to this role from time to time pursuant to Article 18.1.

«Change of Control» The first to occur of:

(i) Any «person» or «group» (as such terms are used for purposes of Section 13(d) and 14(d) of the United States Securities Exchange Act of 1934, as amended) is or becomes the «beneficial owner» (as defined in Rule 13d-3 under the United States Securities Exchange Act of 1934, as amended), directly or indirectly, of 50% or more of the combined voting power of the Manager's outstanding securities ordinarily having the right to vote at general shareholders meetings (the «Voting Stock»); or

(ii) the consummation of (a) an amalgamation, merger or consolidation of any Person with or into the Manager (or an amalgamation, merger or consolidation of any Person with or into any Subsidiary of the Manager if capital stock of the Manager is issued in connection therewith), other than an amalgamation, merger or consolidation (x) of the Manager with a wholly-owned subsidiary or (y) that would result in the Voting Stock of the Manager outstanding immediately prior thereto continuing to represent (either by remaining outstanding or by being converted into voting securities of the surviving entity) more than 50% of the combined voting power of the Voting Stock of the Manager or such surviving entity outstanding immediately after such merger or consolidation, or (b) a sale, exchange or other disposition of all or substantially all of the assets of the Manager and its Subsidiaries, taken as a whole.

«Civil Code» The Luxembourg Civil Code as from time to time in effect.

«Class I Change of Control Redemption Notice» A Class I Redemption Notice (i) delivered following a specific potential Change in Control being announced or otherwise becoming publicly known, (ii) specifying that it is being delivered in anticipation of such specific Change of Control, and (iii) specifying that the Class I Redemption Date will be the later of thirty (30) days from the delivery of such Class I Redemption Notice and the date of such Change of Control (or any record date for determining the Class A Common Shares' rights with respect to such Change of Control).

«Class A Common Shares» Class A Common Shares in the capital of the Manager having the rights as set out in the By-Laws of the Manager (as amended from time to time).

«Class I Common Share Call Price» The price equal to the fair market value of the Class I Common Shares as determined upon a written appraisal from an investment bank or other appraiser of international repute, which appraisal shall take into account all relevant facts and circumstances, including the redemption right of Class I Common share holders.

«Class I Exchange» Has the meaning as set out in Article 8.6.

«Class I Redemption» The redemption of Class I Common Shares in accordance with these Articles of Incorporation.

«Class I Redemption Amount» Has the meaning as set out in Article 34.

«Class I Redemption Date» The date set out in the Class I Redemption Notice on which the relevant Class I Common Shares are to be redeemed (which, except in the case of a Class I Change of Control redemption Notice, shall be a specific calendar date) or, if such redemption date is changed by the Company in accordance with these Articles of Incorporation, the date on which the relevant Class I Common Shares are actually redeemed.

«Class I Redemption Notice» An irrevocable written notice addressed to the Company requiring the Company to redeem Class I Common Shares held by the person giving the notice.

«Class I Redemption Price» The Market Price of a Class A Common Share on the Class I Redemption Date multiplied by the Valuation Ratio.

«Class II Redemption Amount» Has the meaning as set out in Article 34.

«Class II Redemption Date» The date set out in the Class II Redemption Notice, which shall be no less than thirty (30) days and no more than forty-five (45) days after the date of the Class II Redemption Notice.

«Class II Redemption Notice» Has the meaning as set out in Article 8.10.

«Class II Redemption Price» The amount set out in the Class II Redemption Notice as the redemption price per Class II Common Share, which is to be determined by the Company at its discretion within the limits of the Class II Redemption Amount.

«Class II Transfer» The transfer of Class II Series I Common shares as set out in the relevant Class II Transfer Notice.

«Class II Transfer Notice» A written notice addressed to the Supervisory Board stating the Manager's intention to transfer all or some of the Class II Series I Common Shares together with a description of how any Class I Common Shares and any Class II Common Share shall be, directly or indirectly, affected by such Class II Transfer.

«Company» MONDAY SCA, a partnership limited by shares («société en commandite par actions»).

«IPO» The Manager's initial public offering of its common stock.

«Law» The law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

«Manager» MONDAY LTD, a company incorporated in Bermuda.

«Market Price of a Class A Common Share» The price as of any date equal to the average of the high and low sale prices of Class A Common Shares as reported on the Stock Exchange on such date.

«Mémorial» The official gazette of Luxembourg.

«Prohibited Transfer» The transfer of a Class I Common Share or a Class II Common Share in violation of these Articles of Incorporation or any transfer restriction of which the Company is aware.

«Register» The shareholders' register described in Article 6.2.

«Relevant Financial Year» Has the meaning as set out in Article 33.1.

«Rule of Apportionment» Has the meaning as set out in Article 33.4.

«Stock Exchange» The primary U.S. stock exchange on which the Class A Common Shares trade.

«Supervisory Board» The board established pursuant to Article 15.2.

«Transfer Taxes» Shall mean all real, personal and intellectual property transfer, documentary, sales, use, registration, value-added, recording, capital, stamp and other similar taxes.

«Valuation Ratio» Shall at any time equal 1.00, provided that if the Manager subdivides its outstanding Class A Common Shares into a greater number of shares, combines its outstanding Class A Common Shares into a smaller number of shares, pays a dividend or makes a distribution on its Class A Common Shares in Class A Common Shares or other common shares of its share capital, or issues by reclassification of Class A Common Shares any common shares of its share capital, then the Valuation Ratio in effect immediately prior to such action shall be adjusted so that the holder of Class I Common Shares thereafter redeemed may receive the Redemption Price or number of Class A Common Shares or other common shares of its share capital that it would have owned immediately following such action if it had redeemed immediately prior to such action.

No further issue remaining on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then adjourned the meeting at 13.00 p.m.

Expenses

The expenses costs in fees and charges of any kind whatsoever which fall to be paid by the Company as a result of this deed estimated at three thousand three hundred euro (3,300.- EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille deux, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MONDAY SCA, une société en commandite par actions, ayant son siège social à 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (R.C Luxembourg B 86.979) (la «Société»),

constituée le 4 avril 2002 par acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial, les statuts de laquelle ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant le 7 juin 2002, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est déclarée ouverte à 12.15 heures et est présidée par M^e Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire de l'assemblée M^e Nathalie Gutenstein, avocat, demeurant à Luxembourg.

Est élu comme scrutateur par l'assemblée M^e Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

(i) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Réception d'un rapport spécial du Gérant de la Société.
2. Conversion d'une (1) Action Ordinaire de Classe II en une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I ayant les droits et privilèges y attachés après la refonte intégrale des statuts de la Société.
3. Réduction du capital social de la Société d'un montant de trente et un mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit Dollars des Etats-Unis et cinquante cents (USD 31.498,50) par annulation de vingt mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (20.999) Actions Ordinaires de Classe I, attribution du montant de la réduction du capital de trente et un mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit Dollars des Etats-Unis et cinquante cents (USD 31.498,50) à une réserve spéciale, et réémission immédiate de vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (20.999) Actions Ordinaires de Classe I, comme actions rachetables ayant les droits et privilèges y attachés après la refonte intégrale des statuts de la Société, aux détenteurs des actions annulées par réintégration de la réserve spéciale dans le capital social de la Société.
4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois cent quarante-deux Dollars des Etats-Unis (USD 342,-) de manière à ce que le capital social est porté de son montant actuel de trente et un mille cinq cents Dollars des Etats-Unis (USD 31.500,-), divisé en vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (20.999) Actions Ordinaires de Classe I et une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I, chacune avec une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis et cinquante cents (USD 1,5) à un montant de trente et un mille huit cent quarante-deux Dollar des Etats-Unis (USD 31.842) divisé en vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (20.999) Actions Ordinaires de Classe I, une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série II, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série III, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série V, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série X, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XX, avec une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis et cinquante cents (USD 1,5) chacune, avec les droits et privilèges y attachés après la refonte intégrale des statuts de la Société.
5. Augmentation du capital autorisé de la Société de quinze millions de Dollars des Etats-Unis (USD 15.000.000,-), divisé en neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (9.999.999) Actions Ordinaires de Classe I et une (1) Action Ordinaire de Classe II, chacune avec une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis et cinquante cents (USD 1,5) pour le porter à un capital autorisé de quatre milliards cinq cents millions Dollars des Etats-Unis (USD 4.500.000.000), divisé en deux milliards neuf cent quatre-vingt-dix-neuf cent millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante et onze (2.999.999.771) Actions Ordinaires de Classe I, une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série II, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série III, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série V, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série X, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XX, avec une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis et cinquante cents (USD 1,5) et autorisation du Gérant de la Société d'augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé, y compris par annulation du droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.
6. Refonte intégrale des statuts de la Société sur base du projet de statuts présenté à l'assemblée et notamment modification de l'objet de la Société comme suit:

«La Société a pour objet d'opérer, directement ou indirectement, à travers des sociétés et/ou entités luxembourgeoises et/ou étrangères, des activités de consultante de gestion et de service de technologie, y compris des activités de gestion d'application, de gestion d'entreprise, d'outsourcing et toutes autres activités y relatives ou accessoires.

L'objet de la Société inclut la détention de participations, sous toutes formes, dans des sociétés et/ou entités luxembourgeoises et/ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, obligations, instruments de dette, bons de caisse et autres valeurs mobilières de toute sorte, ainsi que la détention, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ses participations et de son portefeuille.

La Société peut exercer toute activité commerciale, financière et/ou industrielle ou tenir des établissements ouverts au public, en relation, directement ou indirectement, avec les activités de consultante de gestion et de services de technologie, y compris des activités de gestion d'application, de gestion d'entreprise, d'outsourcing et toutes autres activités

y relatives ou accessoires. La Société peut participer directement et/ou indirectement à l'établissement et au développement de toutes entreprises et/ou entités commerciales, industrielles et/ou financières, luxembourgeoises et/ou étrangères. La Société peut rendre toute assistance à des sociétés et/ou entités qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, que ce soit de nature financière ou non, telle que, mais sans limitation, l'octroi de prêts ou d'avances, de garanties en leur faveur ou toute autre forme d'assistance. La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des obligations et bons de caisse, convertibles ou non en actions, de la Société ou d'autres sociétés.

La Société peut contracter et participer à des alliances globales et arrangements de commercialisation et tous autres contrats dont le but est de promouvoir le développement et le fonctionnement d'un groupe poursuivant des activités de consultante de gestion et de services de technologie, y compris des activités de gestion d'application, de gestion d'entreprise, d'outsourcing et toutes autres activités y relatives ou accessoires ainsi que toutes actions visant ou impliquant les employés de toutes sociétés et/ou entités faisant partie du groupe de la Société.

En général, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et effectuer toute opération, qu'elle estimera utile à la réalisation et au développement de son objet.

7. Divers.

(ii) Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre des actions détenues par les actionnaires sont renseignés sur une liste de présence. Une telle liste de présence, signée par les actionnaires et par le bureau de l'assemblée, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

(iii) Les procurations des actionnaires représentés signées ne varient par les parties comparantes resteront annexées à l'original du présent acte.

(iv) Toutes les actions représentant l'entière du capital social émis par la Société étant présentes ou représentées à l'assemblée générale et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, aucune convocation n'a été nécessaire.

(v) L'assemblée générale, représentant l'entière du capital social est, par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Le Président présente ensuite un rapport spécial du conseil d'administration de la Société daté du 16 juillet 2002 sur les résolutions proposées à l'assemblée générale extraordinaire.

Après délibération, l'assemblée a ensuite adopté par vote unanime et chaque fois avec le consentement du Gérant les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé de convertir une (1) Action Ordinaire de Classe II en une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I, ayant les droits et privilèges y attachés après la refonte globale des statuts de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de trente et un mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit Dollars des Etats-Unis et cinquante cents (USD 31.498,50) par annulation de vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (20.999) Actions Ordinaires de Classe I détenues par MONDAY LTD., une société anonyme constituée au Bermudes, ayant son siège social à 2, Clarendon House, Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes et par MONDAY LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée au Luxembourg, ayant son siège social à 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, d'annuler les actions et d'attribuer le montant du capital réduit de trente et un mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit Dollars des Etats-Unis et cinquante cents (USD 31.498,50) à un compte de réserve spéciale.

L'assemblée générale a ensuite décidé de réémettre immédiatement vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (20.999) Actions Ordinaires de Classe I, actions rachetables ayant les droits et privilèges y attachés après la refonte intégrale des statuts de la Société, par réintégration de la réserve spéciale dans le capital social de la Société et, après renonciation du Gérant, détenteur de la seule Action Ordinaire de Classe II Série I, à tout droit de souscription préférentiel, et d'attribuer ces nouvelles actions émises à MONDAY LTD., prémentionnée, pour un montant de vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (20.998) Actions Ordinaires de Classe I et à MONDAY LUXEMBOURG, S.à r.l., prémentionnée pour un montant d'une (1) Action Ordinaire de Classe I, lesquels souscripteurs ont déclaré, par l'intermédiaire de M^e Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé en vertu de deux procurations données les 11 et 12 juillet 2002, lesquelles procurations resteront annexées au présent acte, souscrire à toutes les actions nouvellement émises tel que décrit ci-avant.

Troisième résolution

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois cent quarante-deux Dollars des Etats-Unis (USD 342,-) de manière à ce que le capital social est porté de son montant actuel de trente et un mille cinq cent Dollars des Etats-Unis (USD 31.500,-), divisé en vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (20.999) Actions Ordinaires de Classe I et une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I, chacune avec une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis et cinquante cents (USD 1,5) à un montant de trente et un mille huit cent quarante-deux Dollar des Etats-Unis (USD 31.842) divisé en vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (20.999) Actions Ordinaires de Classe I, une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série II, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série III, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série V, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série X, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIII, douze (12) Actions Ordinaires de

Classe II Série XIV, douze, (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XX, chacune avec une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis et cinquante cents (USD 1,5) et d'émettre douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série II, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série III, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série V, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série X, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIV, douze, (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XX, chacune avec une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis et cinquante cents (USD 1,5) et chacune avec les droits et privilèges y attachés après la refonte intégrale des statuts de la Société.

Souscription

MONDAY LTD., une société constituée aux Bermudes, ayant son siège social à Church Street 2, Hamilton HM 11, Bermudes, a déclaré, par l'intermédiaire de M^e Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé en vertu d'une procuration donnée les 11 juillet 2002, laquelle procuration restera annexée à l'original du présent acte, souscrire toutes les nouvelles actions émises par la Société et libérer entièrement chaque nouvelle action, sans prime d'émission, par apport en espèces, après renonciation de tous les actionnaires à leur droit de souscription préférentiel, s'il y en a.

L'assemblée générale a décidé d'accepter ladite souscription et le paiement par MONDAY LTD. et d'attribuer les douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série II, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série III, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série V, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série X, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XX au souscripteur prémentionné comme actions entièrement libérées.

MONDAY LTD. a déclaré, et tous les participants de cette assemblée reconnaissent que chaque nouvelle action émise a été entièrement libérée et que la Société a à sa disposition le montant de trois cent quarante-deux Dollars des Etats-Unis (USD 342,-), preuve de quoi a été donné au notaire instrumentant qui acte expressément cette déclaration.

Quatrième résolution

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital autorisé de la Société de quinze millions de Dollars des Etats-Unis (USD 15.000.000,-), divisé en neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (9.999.999) Actions Ordinaires de Classe I et une (1) Action Ordinaire de Classe II, chacune avec une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis et cinquante cents (USD 1,5) et de le porter à un capital autorisé de quatre milliards cinq cents millions de Dollars des Etats-Unis (USD 4.500.000.000,-), divisé en deux milliards neuf cent quatre-vingt-dix-neuf cent millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante et onze (2.999.999.771) Actions Ordinaires de Classe I, une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série II, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série III, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série V, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série X, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIV, douze, (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XX, avec une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis et cinquante cents (USD 1,5) et d'autoriser le Gérant de la Société d'augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé et de la manière décrite dans les statuts après la refonte intégrale des statuts.

L'assemblée générale a ensuite décidé que cette autorisation est valable pour le montant total du capital autorisé pour une période expirant cinq (5) ans après la date de publication des présentes résolutions dans le Mémorial.

Cinquième résolution

L'assemblée générale a décidé une refonte intégrale des statuts de la Société sur base du projet de statuts présenté à l'assemblée afin de refléter en particulier la création des différentes classes d'actions, parmi lesquelles certaines sont rachetables:

Chapitre 1^{er}.- Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination.

1.1 Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société (la «Société») sous forme de société en commandite par actions qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination MONDAY SCA.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Gérant.

2.3 Des succursales ou autres bureaux de la Société peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Gérant.

2.4 Au cas où le Gérant est d'avis que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Gérant.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet d'opérer, directement ou indirectement, à travers des sociétés et/ou entités luxembourgeoises et/ou étrangères, des activités de consultante de gestion et de service de technologie, y compris des activités de gestion d'application, de gestion d'entreprise, d'outsourcing et toutes autres activités y relatives ou accessoires.

3.2 L'objet de la Société inclut la détention de participations, sous toutes formes, dans des sociétés et/ou entités luxembourgeoises et/ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, obligations, instruments de dette, bons de caisse et autres valeurs mobilières de toute sorte, ainsi que la détention, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ses participations et de son portefeuille.

3.3 La Société peut exercer toute activité commerciale, financière et/ou industrielle ou tenir des établissements ouverts au public, en relation, directement ou indirectement, avec les activités de consultante de gestion et de services de technologie, y compris des activités de gestion d'application, de gestion d'entreprise, d'outsourcing et toutes autres activités y relatives ou accessoires. La Société peut participer directement et/ou indirectement à l'établissement et au développement de toutes entreprises et/ou entités commerciales, industrielles et/ou financières, luxembourgeoises et/ou étrangères. La Société peut rendre toute assistance à des sociétés et/ou entités qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, que ce soit de nature financière ou non, telle que, mais sans limitation, l'octroi de prêts ou d'avances, de garanties en leur faveur ou toute autre forme d'assistance. La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des obligations et bons de caisse, convertibles ou non en actions, de la Société ou d'autres sociétés.

3.4 La Société peut contracter et participer à des alliances globales et arrangements de commercialisation et tous autres contrats dont le but est de promouvoir le développement et le fonctionnement d'un groupe poursuivant des activités de consultante de gestion et de services de technologie, y compris des activités de gestion d'application, de gestion d'entreprise, d'outsourcing et toutes autres activités y relatives ou accessoires ainsi que toutes actions visant ou impliquant les employés de toutes sociétés et/ou entités faisant partie du groupe de la Société.

3.5 En général, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et effectuer toute opération, qu'elle estimera utile à la réalisation et au développement de son objet.

Art. 4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II.- Capital, Actions**Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital émis de la Société est fixé à trente et un mille huit cent quarante-deux Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 31.842,-) divisé en vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (20.999) Actions Ordinaires de Classe I, qui doivent être détenues par les associés commanditaires, une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I, qui doit être détenue par les associés commandités et douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série II, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série III, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série V, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série X, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XX, qui doivent être détenues par les associés commandités, ayant une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis d'Amérique et cinquante cents (USD 1,50) chacune et chaque action étant entièrement libérée.

5.2 Les droits et obligations inhérentes aux actions de chaque classe, tels que définis par les présents Statuts, seront identiques sauf stipulation contraire dans la loi ou dans les Statuts, sous réserve que toutes Actions Ordinaires de Classe I dès lors et pour autant qu'elles seront détenues par le Gérant, ne conféreront à son titulaire que les droits et privilèges des Actions Ordinaires de Classe II Série I et seront considérées pour toutes dispositions de la Loi et/ou des présents Statuts, autres que les articles 6 et 8, comme des Actions Ordinaires de Classe II Série I.

5.3 Le capital autorisé de la Société est fixé à quatre milliards cinq cents millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 4.500.000.000) divisé en deux milliards neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante et onze (2.999.999.771) Actions Ordinaires de Classe I, une (1) Action Ordinaire de Classe II Série I, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série II, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série III, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série IV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série V, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série VIII, douze (12) Actions

Ordinaires de Classe II Série IX, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série X, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XV, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVI, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XVIII, douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XIX et douze (12) Actions Ordinaires de Classe II Série XX, chacune ayant une valeur nominale de un Dollar des États-Unis d'Amérique et cinquante cents (USD 1,50).

5.4 Le Gérant est autorisé à (i) réaliser une augmentation du capital émis dans les limites du capital autorisé par l'émission d'actions nouvelles à toute personne et en tout nombre approprié, avec ou sans prime d'émission, contre apports en espèces ou apports en nature, par conversion de créances ou par tout autre moyen, y compris, et sans limitation, la conversion de tout montant disponible pour les actionnaires, comme la conversion des dividendes en capital souscrit ou par conversion d'obligations convertibles ou échangeables en actions; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; (iii) supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires dans le cas de l'émission d'actions contre apports en espèces; et (iv) émettre des actions en une ou différentes séries existantes.

5.5 Le Gérant est également autorisé à émettre des titres convertibles ou échangeables en actions ou des droits d'option sur des actions ainsi que de déterminer le prix d'émission et les conditions de tels titres et droits d'option.

5.6 Les autorisations prévues aux articles 5.3, 5.4 et 5.5 sont valables pour une période expirant 5 (cinq) ans après la date de publication dans le Mémorial de l'acte notarié de la création du capital autorisé de la Société et elles peuvent être renouvelées par une assemblée générale des actionnaires.

5.7 Au cas où le Gérant émettrait des Actions Ordinaires de Classe A en contrepartie d'espèces ou d'autres valeurs (suivant un plan d'intéressement, l'exercice d'un droit d'option ou autrement), le Gérant aura le droit mais pas l'obligation de contribuer tel montant en espèces ou tels autres valeurs à la Société, et suite à un tel apport, la Société émettra au profit du Gérant, dans les limites du capital autorisé, un nombre d'Actions Ordinaire de Classe I, équivalent au nombre d'Actions Ordinaires de Classe A ainsi émis par le Gérant, divisé par le Ratio d'évaluation. Au cas où le Gérant émettrait de ses Actions Ordinaires de Classe A en paiement d'un coût, d'une dépense ou d'une obligation dûment documentés de la Société ou d'une de ses filiales, la Société émettra au profit du Gérant, dans les limites du capital autorisé, un nombre d'Actions Ordinaires de Classe I équivalent au nombre d'Actions Ordinaires de Classe A ainsi émis par le Gérant, divisé par le Ratio d'évaluation.

5.8 Le Gérant peut déléguer à tout fondé de pouvoir de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée, la charge de recueillir les souscriptions et de recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital et de supprimer ou limiter les droits de souscription préférentiels en relation avec cette augmentation. Chaque fois que le Gérant aura procédé à une augmentation du capital souscrit dans les formes légales et dans les limites du capital autorisé, le présent article sera en conséquence adapté pour refléter une telle augmentation dans le capital souscrit.

Art. 6. Forme et transfert d'actions.

6.1 Toutes les actions seront et resteront sous la forme d'actions nominatives. La Société a choisi de traiter toutes ses actions comme des «valeurs mobilières» au sens du New York Uniform Commercial Code.

6.2 Un registre des actionnaires, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, sera tenu au siège social de la Société. Ce Registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la classe des actions détenues, l'indication des paiements effectués sur ses actions ainsi que les transferts des actions avec leur date.

6.3 Chaque actionnaire doit notifier à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement ultérieure de celle-ci. Pour les besoins de l'envoi des avis, d'un paiement de dividendes ou d'autres distributions à un actionnaire, la Société sera en droit de se fier à la dernière adresse ainsi communiquée.

6.4 La propriété des actions nominatives résultera de l'inscription dans le registre des actionnaires.

6.5 Le transfert des Actions Ordinaires de Classe I n'est soumis à aucune restriction en vertu des présents Statuts mais est soumis à toutes restrictions prévues par la loi applicable, par contrat ou autrement.

6.6 Le transfert des Actions Ordinaires de Classe II Série I est soumis à l'accord préalable du Conseil de Surveillance, lequel est accordé ou refusé pendant la Période d'approbation. En cas d'approbation du Transfert de Classe II par le Conseil de Surveillance pendant la Période d'approbation ou en absence de toute décision du Conseil de Surveillance pendant la Période d'approbation, une résolution des actionnaires, adoptée selon les règles de quorum et de majorité requises par les présents Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des présents Statuts, modifiera les dispositions des présents Statuts pour refléter le Transfert de Classe II. Dans la convocation de l'assemblée des actionnaires dans un tel but, le Gérant inclura une description sur la manière dont ces Actions Ordinaires de Classe I et Actions Ordinaires de Classe II seront, directement ou indirectement, affectées par un tel Transfert de Classe II ainsi que les circonstances de l'approbation du Transfert de Classe II par le Conseil de Surveillance.

6.7 Les Actions Ordinaires de Classe II Séries II à XX sont librement transmissibles.

6.8 Dans le cas d'un Changement de Contrôle du Gérant, le Gérant aura le droit d'acquérir toutes les Actions Ordinaires de Classe I (autres que les Actions Ordinaires de Classe I qui seraient autrement rachetées ou sont rachetées en vertu de l'article 7 à la date du Changement de Contrôle) au Prix d'Achat des Actions Ordinaires de Classe I. Le Gérant peut, selon son propre jugement, s'acquitter du Prix d'Achat des Actions Ordinaires de Classe I par paiement en espèces ou en livrant le nombre approprié d'Actions Ordinaires de Classe A ou des valeurs mobilières cotées de tout successeur, acquéreur ou parent du Gérant dans la Transaction de Changement de Contrôle, ayant une valeur de marché égale au Prix d'Achat des Actions Ordinaires de Classe I.

6.9 Aucun Transfert Interdit ne sera valable, effectif ou obligatoire à l'encontre de la Société.

Tous les transferts d'actions seront inscrits au registre des actionnaires soit suivant les règles sur le transport des créances de l'article 1690 du Code Civil soit par déclaration de transfert inscrite dans le Registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s) dûment autorisé(s), à condition que dans ce dernier cas, la Société reçoive 2 jours ouvrables auparavant un avis écrit sur l'intention du cédant et du cessionnaire d'inscrire une telle déclaration de transfert dans le Registre. De même, la Société peut accepter et inscrire dans le Registre tout transfert mentionné dans toute correspondance ou autre document établissant le consentement du cessionnaire et du cédant. Aucun Transfert Interdit ne peut être inscrit valablement dans le Registre par la Société et une telle inscription, dans quelque forme et par quelques moyens que ce soit, sera nulle et non avenue.

6.10 A la demande d'un actionnaire, des certificats reflétant les inscriptions dans le Registre seront délivrés à l'actionnaire. La Société peut émettre des certificats d'actions multiples.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital social.

7.1 Le capital souscrit et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des statuts.

7.2 Les nouvelles actions à souscrire par apport en espèces seront offertes par préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent, à moins que les actionnaires ne suppriment ou limitent les droits de souscription préférentiels en relation avec cette augmentation de capital. Le Gérant fixera le délai pendant lequel le droit de souscription préférentiel devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente jours.

7.3 Par dérogation à ce qui est dit ci-dessus, l'assemblée générale, délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel.

7.4 Les dispositions de cet article 7 ne portent pas préjudice au droit du Gérant d'émettre de nouvelles actions dans les limites et selon les conditions de l'article 5 des présents Statuts.

Art. 8. Rachat d'actions / Achat d'actions propres.

8.1 La Société peut racheter et/ou acquérir des Actions Ordinaires de Classe I et des Actions Ordinaires de Classe II Série II à XX. Les Actions Ordinaires de Classe II Série I ne peuvent pas être rachetées et/ou acquises par la Société.

8.2 L'acquisition et la détention de ses Actions Ordinaires de Classe I et de Classe II Série II à XX par la Société se fera conformément aux conditions et dans les limites établies par la Loi.

8.3 Les Actions Ordinaires de Classe I seront des actions rachetables. Sous réserve de toute restriction contractuelle dont la Société a pris connaissance, à la suite d'un accord auquel la Société est partie ou un d'avis adressé à la Société par toute actionnaire de la Société avant chaque Rachat, ou toute autre restriction de la Loi, un détenteur d'Actions Ordinaires de Classe I peut, à n'importe quel moment, six mois après la date où les Actions Ordinaires de Classe A sont cotées pour la première fois en Bourse, à condition que la Société n'ait pas renoncé à une telle restriction par écrit, exiger de la Société de racheter toutes les Actions Ordinaires de Classe I détenues par une telle personne, en donnant un Avis de Rachat de Classe I à la Société. Un Avis de Rachat de Classe I ne peut pas être annulé, en tout ou en partie, par les détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe I, excepté pour des raisons d'exceptionnelle dureté financière. La Société pourra à sa seule discrétion accepter de telles raisons d'exceptionnelle dureté financière. Chaque Avis de Rachat de Classe I pour Changement de Contrôle cessera tous ses effets automatiquement si le Changement de Contrôle y mentionné n'aura pas eu lieu dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant sa remise au siège social de la Société. Le détenteur des Actions ordinaires de Classe I visées par cet Avis de Rachat de Classe I pour Changement de Contrôle peut émettre un nouvel Avis de Rachat de Classe I pour Changement de Contrôle à tout moment.

8.4 Un Avis de Rachat de Classe I et tous certificats relatifs aux Actions Ordinaires de Classe I devant être rachetées, doivent être délivrés au siège social de la Société au moins trente (30) jours avant la Date de Rachat de Classe I et doivent indiquer (i) le nom et l'adresse du détenteur des Actions Ordinaires de Classe I rachetables et (ii) le nombre des Actions Ordinaires de Classe I rachetables.

8.5 La Société effectuera un Rachat de Classe I seulement à la Date de Rachat de Classe I, si un tel Rachat de Classe I est permis dans les limites de la Loi et dans la mesure où le Montant de Rachat de Classe I n'a pas été épuisé pour l'année sociale. Un Rachat de Classe I sera effectué à la Date de Rachat de Classe I en respectant un traitement équitable de tous les détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe I qui ont donné un Avis de Rachat de Classe I à cette date. S'il n'est pas permis à la Société de racheter toutes les Actions Ordinaires de Classe I à la Date de Rachat de Classe I en question, la Société doit le notifier aux détenteurs de telles Actions Ordinaires de Classe I et doit procéder au Rachat de Classe I à la première date possible où le Rachat des Actions Ordinaires de Classe I est permis et dans les mêmes conditions comme si l'Avis de Rachat de Classe I avait indiqué une telle date postérieure comme date de Rachat de Classe I. La Société peut retarder le Rachat de Classe I si la Société détermine de bonne foi, d'imposer une période dite «Période de Black-out» diminuant sa capacité de délivrer des Actions Ordinaires librement transmissibles à ce moment (ce retard durant jusqu'à ce que cette Période de Black-out soit terminée) auquel cas la Société le fera notifier aux détenteurs de telles Actions Ordinaires de Classe I.

8.6 La Société doit notifier au Gérant dans les trois (3) jours de la réception de l'Avis de Rachat de Classe I. Le Gérant notifiera à la Société dans les 5 (cinq) jours si le Gérant échange les Actions Ordinaires de Classe I qui font l'objet d'un Avis de Rachat de Classe I pour un nombre d'Actions Ordinaires Classe I égal au nombre de telles Actions Ordinaires de Classe I multipliées par le Ration d'évaluation («L'Echange de Classe I») en lieu et place du Rachat de Classe I. Un Echange de Classe I peut être effectué par le Gérant que le Rachat de Classe I soit permis ou pas. En donnant un Avis de Rachat de Classe I, le titulaire d'Actions Ordinaires de Classe I sera considéré comme ayant accepté irrévocablement l'Echange de Classe I et libéré la Société de ces obligations de racheter les Actions Ordinaires de Classe I au cas où le Gérant choisirait d'effectuer un Echange de Classe I au lieu d'un Rachat de Classe I. Un Echange de Classe I au lieu d'un Rachat de Classe I aura lieu à la Date de Rachat de Classe I.

Au cas où le Rachat de Classe I exercé avant un Changement de Contrôle (ou la date d'effet de ce dernier) ne peut être effectué par la Société avant un Changement de Contrôle (ou la date d'effet de ce dernier) dû à l'insuffisance du Montant de Rachat de Classe I, le Gérant sera obligé d'effectuer un Echange de Classes I en ce qui concerne ces actions ordinaires de Classe I immédiatement avant ce Changement de Contrôle (ou la date d'effet de ce dernier).

8.7 Le Prix de Rachat pour chaque Action Ordinaire de Classe I, rachetable par la Société conformément à l'Avis de Rachat de Classe I, devra être égal au Prix de Rachat de Classe I.

8.8 Sous réserve du droit du Gérant d'effectuer un Echange de Classe I, la Société devra s'acquitter du Prix de Rachat de Classe I pour le Rachat de chaque Action Ordinaire de Classe I à la Date de Rachat de Classe I en espèces, ou à l'option de la Société, en délivrant un nombre d'Actions Ordinaires de Classe A égale au Ratio d'Evaluation. Si la Société choisit de délivrer des Actions Ordinaires de Classe A pour s'acquitter du Prix de Rachat de Classe I, une telle livraison peut seulement être faite si le Rachat de Classe I par paiement en espèce est permis.

8.9 Si le Gérant fait racheter à la Société toutes Actions Ordinaires de Classe I détenues par le Gérant en relation avec le Rachat de toutes Actions Ordinaires de Classe A, le prix de Rachat de Classe I, payé par la Société pour toute Action Ordinaire de Classe I rachetée, devra être égal au prix de Rachat payé ou à payer par le Gérant pour chaque Action Ordinaire de Classe A ainsi rachetée, multipliée par le Ratio d'Evaluation.

8.10 Dans les limites prévues par la Loi et dans la mesure où le Montant de Rachat de Classe II n'a pas encore été utilisé durant l'année sociale, les Actions Ordinaires de Classe II Série II à XXV devront être rachetables ou rachetées à l'option de la Société. La Société peut seulement racheter une série d'Actions Ordinaires de Classe II par année sociale. Les détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe II Série II à XX appelés pour Rachat devront être notifiés par lettre recommandée à l'adresse qui apparaît dans le registre («l'Avis de Rachat de Classe II») à (i) la Date de Rachat de Classe II, (ii) les séries d'Actions Ordinaires de Classe II rachetables, (iii) le Prix de Rachat de Classe II, (iv) les endroits auxquels les certificats des Actions Ordinaires de Classe II doivent être délivrés et (v) la méthode de paiement du Prix de Rachat de Classe II, étant entendu que le Prix de Rachat de Classe II ne sera payable qu'après délivrance de tels certificats. Le Prix de Rachat de Classe II est déterminé par le Gérant, à sa discrétion et dans les limites du Montant de Rachat de Classe II.

8.11 Si un Avis de Rachat de Classe I et/ou un Avis de Rachat de Classe II a été dûment donné et si, à ou avant la Date de Rachat de Classe I (au cas où aucune décision d'Echange de Classe I n'a été faite) et/ou la Date de Rachat de Classe II, le Prix de Rachat de Classe I et/ou le Prix de Rachat de Classe II a été payé ou conservé par la Société pour le bénéfice des détenteurs des Actions Ordinaires de Classe I et/ou Actions Ordinaires appelées pour Rachat, afin d'être et continuer à être disponibles, à partir de la Date de Rachat de Classe I et/ou la Date de Rachat de Classe II, nonobstant le fait que tous certificats pour les Actions Ordinaires de Classe I et/ou Actions Ordinaires de Classe II n'ont pas été délivrés pour annulation, tous les droits concernant les Actions Ordinaires de Classe I et/ou les Actions Ordinaires de Classe II appelées pour Rachat cesseront à la Date de Rachat de Classe I et/ou Date de Rachat de Classe II, excepté le droit des détenteurs des Actions Ordinaires de Classe I et/ou des Actions Ordinaires de Classe II de recevoir le Prix de Rachat de Classe I et/ou le Prix de Rachat de Classe II, mais sans intérêts. A moins d'une cession par la Société, dans le mois de leurs Rachat, toutes les Actions Ordinaires de Classe I et/ou Actions Ordinaires de Classe II ainsi rachetées seront annulées dans un délai raisonnable de leurs Rachat par une réduction proportionnelle du capital social.

8.12 Chaque détenteur d'actions ordinaires de Classe I sera responsable pour tous Impôts de Transfert surgissant en relation avec le transfert des Actions Ordinaires de Classe I résultant d'un Echange ou d'un Rachat de Classe I.

Chapitre III. - Conseil d'Administration, Conseil de Surveillance

Art. 9. Gestion.

9.1 La Société est gérée par MONDAY LIMITED (ci-après «le Gérant») dans toute la mesure permise par la Loi, en sa qualité de seul associé-commandité de la Société et détenteur de toutes les Actions Ordinaires de Classe II Série I de la Société. Le Gérant ne peut être révoqué sans son consentement, à l'exception de ce qui est prévu à l'article 14.

9.2 Les autres actionnaires ne participeront ni n'interféreront à la gestion de la Société.

9.3 Le Gérant recevra une rémunération de la Société pour l'exécution de ses devoirs de gestion. Dans la mesure permise par la loi, la Société supportera, remboursera et fera des avances au Gérant pour les frais et dépenses encourues par ce dernier, incluant sans restriction les impôts et pertes, indemnités et dépenses de défense résultant de revendications nées ou éventuelles de la part de tiers.

Art. 10. Pouvoirs du Gérant.

10.1 Le Gérant a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale ou au Conseil de Surveillance sont de la compétence du Gérant. Le Gérant a le pouvoir de racheter et/ou d'échanger des Actions Ordinaires de Classe I et/ou Actions Ordinaires de Classe II comme prévu dans les présents Statuts.

10.2 Le Gérant aura autorité unique pour engager ou diriger des procédures judiciaires, pour négocier, transiger ou arranger des différends à l'amiable au nom de la Société et pourra déléguer cette autorité à toutes personnes ou comités qu'il pourra désigner.

10.3 Le Gérant aura le pouvoir, en vertu et au nom de la Société, de réaliser tout l'objet de la Société, d'exécuter tous les actes, de négocier et d'exécuter tous contrats et autres engagements qu'il peut considérer nécessaires, recommandables ou utiles ou accessoire à cet effet. A l'exception de ce qui a été expressément prévu ci-avant, le Gérant a et aura la pleine autorité pour exercer, de manière discrétionnaire, en vertu et au nom de la Société, tous les droits et pouvoirs nécessaires et opportuns pour réaliser l'objet de la Société.

10.4 Le Gérant, de manière discrétionnaire, peut effectuer toutes décisions fiscales concernant la Société.

Art. 11. Délégation de pouvoirs. Le Gérant peut déléguer la gestion journalière de la Société, tous autres pouvoirs lui étant attribués en vertu des Statuts ainsi que la représentation de la Société dans le cadre de la gestion journalière ou de ces pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir, employés ou autres personnes ou conseils ou, conférer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

Art. 12. Responsabilité du Gérant et des actionnaires.

12.1 Le Gérant, en tant qu'actionnaire commandité unique, est responsable conjointement et solidairement avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif de la Société.

12.2 Les actionnaires, autres que le Gérant, en tant qu'actionnaires commanditaires, seront interdits d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales prévus par la Loi, et ils ne seront responsables que jusqu'à la valeur nominale de chaque action de la Société qu'ils possèdent.

Art. 13. Représentation de la Société.

13.1 Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature unique du Gérant, agissant par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant.

13.2 Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée dans le cadre de la gestion journalière par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière a été déléguée, ou par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant et dans les limites de ce pouvoir.

Art. 14. Dissolution - Incapacité du Gérant.

14.1 La Société ne sera pas dissoute en cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant ou si pour toute autre raison le Gérant est empêché d'agir.

14.2 Dans ce cas, le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, actionnaires ou non, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires pour désigner un nouveau Gérant.

14.3 Les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des actionnaires en conformité avec les Statuts dans un délai de quinze jours à partir de leur nomination pour nommer un nouveau gérant.

14.4 Les devoirs des administrateurs sont limités à l'exécution des actes urgents et de simple administration jusqu'à ce que l'assemblée générale des actionnaires se réunira pour nommer un nouveau Gérant.

14.5 Les administrateurs seront responsables uniquement de l'exécution de leur mandat selon cet article 14.

Art. 15. Conseil de Surveillance.

15.1 Le Conseil de Surveillance est responsable de surveiller, en tant que commissaire aux comptes, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables.

15.2 Le Conseil de Surveillance sera composé d'au moins trois membres, actionnaires ou non. Les membres du Conseil de Surveillance seront élus lors de l'assemblée générale des actionnaires et avec le consentement du Gérant, qui déterminera leur nombre, pour une période ne dépassant pas six ans. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires et avec le consentement du Gérant.

15.3 Au cas où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance est réduit de plus de la moitié par rapport au nombre déterminé par l'assemblée générale des actionnaires, le Gérant doit convoquer immédiatement une assemblée générale afin de pourvoir à leur remplacement.

15.4 Si un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance sont temporairement empêchés d'assister aux réunions du Conseil, les autres membres peuvent choisir une personne parmi les actionnaires, afin de les remplacer provisoirement, jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre leurs fonctions.

15.5 La rémunération des membres du Conseil de Surveillance sera déterminée par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 16. Réviseur.

16.1 Dans l'accomplissement de ses obligations, le Conseil de Surveillance pourra être assisté par un réviseur indépendant qui sera un réviseur d'entreprises indépendant affilié à une société d'audit établie de manière internationale et qui doit être le même que le réviseur du Gérant, à moins que la Société ne soit obligée selon la loi d'avoir un réviseur indépendant au lieu d'un Conseil de Surveillance.

16.2 Au cas où la Société est obligée, selon la loi, d'avoir un réviseur indépendant au lieu d'un Conseil de Surveillance, le réviseur indépendant, s'il y en a un, sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période qui finira à la date de la prochaine assemblée générale des actionnaires et jusqu'à ce que son successeur soit élu. Le réviseur indépendant restera en fonction jusqu'à ce qu'il soit réélu ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

16.3 Le réviseur indépendant en fonction peut être remplacé à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans raison.

Art. 17. Pouvoirs du Conseil de Surveillance.

17.1 Le Conseil de Surveillance sera consulté par le Gérant sur les sujets qu'il détermine. Il autorisera, approuvera et ratifiera tout acte du Gérant qui, en conformité avec la loi ou les présents Statuts, excède les pouvoirs du Gérant. Le Conseil de Surveillance poursuivra en outre les devoirs et fonctions qui lui sont confiés par les présents Statuts.

17.2 Chaque membre du Conseil de Surveillance sera indemnisé par les fonds de la Société pour toutes les dettes, pertes, dommages ou dépenses provenant de l'exécution ou de la décharge réelle ou prétendue de ses devoirs, ou de l'exercice de ses pouvoirs ou autrement en relation ou en rapport avec ses devoirs, pouvoirs ou fonctions, étant enten-

du que cette indemnité ne pourra s'étendre à toute opération que rendrait cette indemnité nulle ou inapplicable conformément à la loi.

Art. 18. Réunions du Conseil de Surveillance.

18.1 Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président. Le Conseil de Surveillance pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

18.2 Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation du Président ou du Gérant. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux membres du Conseil de Surveillance le demandent.

18.3 Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence, le Conseil de Surveillance désignera à la majorité des membres présents un autre membre du Conseil pour présider la réunion.

18.4 Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donné par lettre, par télégramme ou par fax à tous les membres au moins cinq jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux ayant le droit d'y participer. Une telle convocation indiquera le lieu de la réunion et contiendra l'ordre du jour ainsi qu'une description des opérations dont il sera traité. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par lettre, par télégramme ou par fax de chaque membre du Conseil de Surveillance. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

18.5 Toute réunion du Conseil de Surveillance se tiendra au Luxembourg ou tel autre endroit que le Conseil de Surveillance choisira de temps à autre. Tout membre du Conseil pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par lettre, par télégramme ou par fax un autre membre comme son mandataire.

18.6 Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des membres en fonction est présente. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés lors de la réunion.

18.7 Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant à communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

18.8 Une décision écrite signée par tous les membres du Conseil de Surveillance est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et chacun signé par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Art. 19. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

19.1 Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

19.2 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président ou par le secrétaire (s'il y en a) ou par deux membres du Conseil de Surveillance.

Art. 20. Conflit d'Intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes (y compris le Gérant) ne sera affecté ou invalidé par le fait que le Gérant, un membre du Conseil de Surveillance, un fondé de pouvoir, un membre du conseil d'administration, un fondé de pouvoir du Gérant ou de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, associé, actionnaire, directeur ou employé. Sauf dispositions contraires dans les présents statuts, le Gérant, un membre du Conseil de Surveillance, un fondé de pouvoir du Gérant ou de la Société, qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, d'associé, d'actionnaire, de directeur ou d'employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis, de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Chapitre IV.- Assemblée générale des actionnaires

Art. 21. Pouvoirs de l'assemblée générale.

21.1 Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

21.2 Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Gérant en vertu des présents Statuts, une assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs d'exécuter ou de ratifier des actes en relation avec les opérations de la Société dans la mesure prévue par la Loi y inclus le pouvoir (i) d'élire ou de révoquer les membres du Conseil de Surveillance (ii) d'élire ou de révoquer le Réviseur Indépendant (iii) d'approuver les comptes annuels et de décider la répartition des bénéfices (iv) de modifier les présents Statuts, y inclus dans le but de l'augmentation ou de réduction du capital social souscrit ou autorisé (v) de décider de la liquidation, de la fusion, de la scission ou des réorganisations similaires de la Société.

21.3 L'assemblée générale des actionnaires, y compris une assemblée générale extraordinaire, ne peut adopter des résolutions qu'avec le consentement du Gérant.

Art. 22. Assemblée générale annuelle.

22.1 L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations en date du 15 septembre à 10.00 heures.

22.2 Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 23. Autres assemblées générales.

23.1 Le Gérant ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

23.2 Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Gérant.

Art. 24. Convocation des assemblées générales.

24.1 Les assemblées des actionnaires sont convoquées par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance conformément aux conditions fixées par la Loi. La convocation envoyée aux actionnaires dans les conditions prévues par la loi contiendra l'heure et le lieu ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée générale et la nature des opérations à effectuer à cette assemblée.

24.2 Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Art. 25. Présence - Représentation.

25.1 Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

25.2 Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par lettre, par fax, par télégramme ou par télex un mandataire, qui ne doit pas être actionnaire. Le Gérant pourra déterminer toutes autres conditions qui devront être remplies en vue de la participation aux assemblées générales.

25.3 Toute société ou autre personne juridique qui est actionnaire peut donner procuration sous la signature d'une personne dûment habilitée ou peut autoriser par lettre, par fax, par télégramme ou par télex une telle personne qu'elle estime apte à agir comme son représentant à une assemblée générale, à condition de fournir toute preuve de pouvoirs que le Gérant pourrait exiger.

25.4 Le Gérant peut arrêter la forme des procurations et il peut exiger que les procurations soient déposées au lieu indiqué par lui au moins cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée. Le Gérant pourra déterminer toutes autres conditions qui devront être remplies en vue de la participation aux assemblées générales.

25.5 Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaire d'actions, les créditeurs et les débiteurs d'actions mises en gage doivent désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée générale.

Art. 26. Procédure.

26.1 L'assemblée générale sera présidée par le Gérant ou par une personne nommée par le Gérant.

26.2 Le président de l'assemblée générale nommera un secrétaire.

26.3 L'assemblée générale élira un scrutateur choisi parmi les actionnaires présents ou représentés.

26.4 Le président, le secrétaire et le scrutateur nommés conformément à l'article 26 forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 27. Prorogation.

27.1 Le Gérant peut proroger toute assemblée générale à quatre semaines. Le Gérant doit proroger une assemblée générale à la demande d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social.

27.2 Cette prorogation annule automatiquement toute décision prise avant la prorogation.

27.3 L'assemblée générale prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 28. Vote.

28.1 Une liste de présence indiquant les noms des actionnaires et le nombre d'actions pour lequel ils prennent part au vote est signée par chaque actionnaire ou par leurs mandataires avant l'ouverture de l'assemblée.

28.2 L'assemblée générale peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

28.3 Chaque action donne droit à une voix.

28.4 Le vote se fait à mains levées ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale décide par un vote à la majorité simple d'adopter une autre procédure de vote.

28.5 Lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de la modification des présents statuts ou votant sur des résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts, le quorum sera le nombre d'actionnaires présents en personne ou par procuration détenant au moins de la moitié de toutes les actions émises. Si tel quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée doit être convoquée pour laquelle il n'y aura pas d'exigence de quorum. En vue de l'adoption des résolutions proposées, et sauf disposition contraire de la Loi, l'approbation par la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés est requis à toutes ces assemblées générales.

Art. 29. Assemblée Générale Extraordinaire.

Lors de toute assemblée générale extraordinaire convoquée en conformité avec la Loi en vue de la modification des présents Statuts ou pour voter une résolution dont l'adoption est sujette aux conditions de quorum et de majorité d'une modification des statuts, y compris une résolution de fusion, de scission, de liquidation, ou de réorganisation ou de renouvellement du capital autorisé et des conditions sous lesquelles le Gérant émettra des actions dans les limites du capital autorisé de la Société, le quorum sera le nombre d'actionnaires présents en personne ou par procuration détenant au moins la moitié de toutes les actions émises. Si tel quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Pour que la modification proposée soit adoptée et sauf disposition contraire de la Loi, une majorité de deux tiers des votes des actionnaires présents ou représentés est requis à l'une quelconque de ces assemblées générales extraordinaires.

Art. 30. Procès-verbaux.

30.1 Les procès-verbaux de l'assemblée générale sont signés par le président de l'assemblée, par le secrétaire et par le scrutateur.

30.2 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant et par l'un quelconque des membres du Conseil de Surveillance.

Chapitre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices, Rachat d'actions

Art. 31. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et finit le dernier jour de juin de l'année suivante.

Art. 32. Approbation des comptes annuels. Lors de toute assemblée générale annuelle, le Gérant présentera à l'assemblée les comptes annuels portant sur l'année sociale précédente en vue de leur adoption et l'assemblée générale discutera et approuvera, si elle le juge approprié, les comptes.

Art. 33. Affectation des bénéfices.

33.1 Sur les bénéfices nets d'une année sociale donnée («l'Année Sociale Donnée») de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

33.2 Le Gérant soumettra à l'assemblée générale des actionnaires une proposition sur la manière dont le restant des bénéfices annuels nets de chaque Année Sociale Donnée sera affecté. L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets de chaque Année Sociale Donnée. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à l'année sociale suivante, de le réserver pour le Rachat d'actions ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes, à condition que le Gérant reçoive chaque année une rémunération telle que prévue à l'article 9.3.

33.3 L'assemblée générale des actionnaires déterminera le Montant Total de Dividendes, à condition que la somme de ce Montant Total de Dividendes et le Montant de Rachat de Classe II n'excèdent pas les montants qui peuvent être distribués conformément à l'article 72-1 (1) de la loi.

33.4 Tout actionnaire aura les droits aux dividendes correspondant à ses actions. Toutes les Actions Ordinaires de Classe I participeront au pro rata du nombre d'Actions Ordinaires de Classe I dans 95% du montant total de dividendes et tous les Actions Ordinaires de Classe II participeront au pro rata du nombre des Actions Ordinaires de Classe II de n'importe quelle série à 5% du montant total des dividendes (la «Règle de Distribution»).

33.5 L'assemblée générale des actionnaires peut aussi créer un compte de prime, auquel sera transféré tout montant de prime payé sur toutes actions en surplus de leur valeur nominale. Le montant du compte de prime peut être utilisé pour payer toutes les actions que la Société peut racheter de ses actionnaires, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour être distribué aux actionnaires ou pour répartir des fonds à la réserve légale mentionnée à la section 33.1.

33.6 Le Gérant peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi et la Règle de Distribution. Le Gérant déterminera discrétionnairement le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Art. 34. Montant de Rachat.

L'assemblée générale des actionnaires, avec le consentement du Gérant, déterminera le montant de Rachat maximal des Actions Ordinaires de Classe II (le «Montant de Rachat Classe II») qui peuvent être rachetées par la Société dans l'année suivant l'Année Sociale Donnée. Le montant de Rachat de Classe II n'excédera pas le résultat obtenu par application de la formule suivante:

$$R = D(t-5) / (100-t)$$

Où:

R=Montant de Rachat de Classe II

D=Montant Total des Dividendes

t=pourcentage du capital social détenu par le Gérant dans la Société

Le montant de Rachat maximal (le «Montant de Rachat de Classe I») auquel les Actions Ordinaires de Classe I peuvent être rachetées par la Société dans l'année suivant l'Année Sociale Donnée devra être égal au montant total des tous les fonds distribuables conformément à l'article 72-1 (1) de la loi moins la somme du Montant Total des Dividendes et le Montant de Rachat de Classe II.

Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 35. Dissolution, liquidation.

35.1 Avec l'accord du Gérant, la Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

35.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

35.3 Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les actionnaires au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

Chapitre VII.- Loi applicable et définitions

Art. 36. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 37. Définitions. Dans les présents Statuts (dans la mesure où ce n'est pas incohérent avec le sujet ou le contenu) les mots et expressions énumérés dans la première colonne ci-après porteront les significations de trouvant respectivement en face d'eux.

«Montant Total de Dividende» Le montant total de dividendes relatif à l'Année Sociale Donnée à distribuer à toutes les classes d'actions de la société.

«Période d'approbation» La période de 10 jours à compter de la date à laquelle le Conseil de Surveillance reçoit l'Avis de Transfert de Classe II.

«Administrateur approuvé» Toute personne devenant administrateur après la date de l'IPO, dont l'élection ou la nomination à l'élection par les actionnaires du Gérant a été approuvée par un vote à la majorité d'au moins trois quart des administrateurs, comprenant le Conseil en charge (par un vote spécial ou une approbation du Proxy Statement du Gérant, dans laquelle une telle personne est nommée candidat administrateur du Gérant), à l'exclusion de tout individu dont l'attribution initiale de leur charge est le résultat d'un concours d'élection réelle ou imminente ou d'une autre sollicitation réelle ou imminente de mandataires ou de consentement par ou de la part d'un individu d'une société, groupe, association ou autre entité ou «personne» autre que le conseil.

«Statuts» Les présents statuts.

«Jour ouvrable» Les jours auxquels les banques au Luxembourg et à New York sont ouverts (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés officiels).

«Président» Le membre du Conseil de Surveillance nommé à cette fonction de temps à autre conformément à l'article 18.1.

«Changement de contrôle» Le premier à se produire de:

(i) Toute personne ou tout groupe (selon les termes utilisés dans les dispositions de la Section 13 (d) et 14 (d) du United States Securities Exchange Act de 1934, telle que modifié) est ou devient le «bénéficiaire économique» (défini à l'article 13d-3 conformément au United States Securities Exchange Act de 1934, telle que modifié), directement ou indirectement, de 50% ou plus du pouvoir de vote combiné de titres émis du Gérant, ayant ordinairement le droit de vote aux assemblées générales des actionnaires (le Capital avec droit de vote).

(ii) la réalisation (a) d'une fusion ou d'une consolidation de toute personne avec le Gérant (ou une fusion ou consolidation de toute personne avec toute filiale du Gérant si le capital social du Gérant est émis en relation avec ceci), autre qu'une fusion ou consolidation (x) du Gérant avec une filiale à 100% ou (y) qui aboutirait à ce que le Capital avec Droit de Vote émis du Gérant immédiatement avant continuerait à représenter (soit en restant émis soit en conversion en valeurs avec droit de vote de l'entité restante) plus que 50% du pouvoir de vote combiné du capital avec Droit de Vote du Gérant ou d'une telle entité restante émis immédiatement après une telle fusion ou consolidation, ou (b) une vente, un échange ou autres cessions de tout ou substantiellement de tous actifs du Gérant et ses filiales.

«Code Civil» Le Code Civil luxembourgeois en vigueur de temps à autre.

«Avis de Rachat de Classe I pour Changement de Contrôle» Un Avis de rachat de Classe I (i) délivré suite à un Changement de Contrôle potentiel déterminé ayant été annoncé ou étant autrement connu publiquement, (ii) spécifiant qu'il est délivré en anticipation d'un Changement de Contrôle déterminé et (iii) spécifiant que la Date de Rachat de Classe I sera le trentième (30) jour de l'émission de l'Avis de Rachat de Classe I et la date du Changement de Contrôle (ou de sa prise d'effet pour déterminer les droits des Actions Ordinaires de Classe A par rapport à ce Changement de Contrôle.)

«Actions Ordinaires de Classe A» Actions Ordinaires de la Classe A dans le capital du Gérant ayant les droits prévus dans les Statuts du Gérant (tel que modifiés de temps à autre).

«Prix d'Achat des Actions Ordinaire de Classe I» Le prix correspondant à la valeur du marché des Actions Ordinaires de Classe I déterminé par évaluation écrite d'une banque d'investissement ou d'un autre expert de réputation internationale, laquelle évaluation tiendra compte de tous faits et circonstances pertinents y compris le droit de Rachat des actions ordinaires de Classe I.

«Echange de Classe I» a la signification tel que exposé à l'article 8.4.

«Rachat de Classe I» Le Rachat d'Actions Ordinaires de Classe I conformément aux présents Statuts.

«Montant de Rachat de Classe I» a la signification tel que exposé à l'article 34.

«Date de Rachat de Classe I» La date prévue dans l'Avis de Rachat des Classe I à laquelle les Actions Ordinaires de Classe I doivent être rachetées, ou si une telle date de Rachat est modifiée conformément aux Statuts par la société, la date à laquelle les Actions Ordinaires de Classe I sont réellement rachetées.

«Avis de Rachat de Classe I» Un avis écrit et irrévocable adressé à la Société, exigeant de la Société de racheter les Actions Ordinaires de Classe I détenues par la personne donnant l'avis.

«Prix de Rachat de Classe I» Le prix de marché des Actions Ordinaires de Classe A à la date de Rachat de Classe I multiplié par le Ratio d'Evaluation.

«Montant de Rachat de Classe II» a la signification tel qu'exposé à l'article 34.

«Date de Rachat de Classe II» La date prévu dans l'Avis de Rachat de Classe II, laquelle ne sera pas inférieure à trente (30) jours et pas supérieure à quarante-cinq (45) jours après la date de l'Avis de Rachat de Classe II.

«Avis de Rachat de Classe II» a la signification tel qu'exposé à l'article 8.10.

«Prix de Rachat de Classe II» Le montant prévu dans l'Avis de Rachat de Classe II comme le prix de Rachat par Action Ordinaire Classe II, qui doit être déterminé par la société et à sa discrétion dans les limites du montant de Rachat de Classe II.

«Transfert de Classe II» Le transfert des Actions Ordinaires de Classe II Série I comme prévu dans l'avis de transfert de Classe II.

«Avis de transfert de Classe II» Un avis écrit adressé au Conseil de Surveillance exposant l'intention du Gérant de transférer toutes ou certaines Actions Ordinaires de Classe II Série I ensemble avec la description de la manière dont chacune des Actions Ordinaires de Classe I et des Actions Ordinaires de Classe II seront, directement ou indirectement, affectées par un tel transfert de Classe III.

«Société» MONDAY SCA, une société en commandite par actions.

«IPO» L'introduction en Bourse des Actions Ordinaires du Gérant.

«Loi» La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (telle qu'elle a été modifiée).

«Gérant» MONDAY LTD., Une société constituée aux Bermudes.

«Prix de Marché d'une Action Ordinaire Classe A» Le prix à n'importe quelle date égale à la moyenne des prix de vente en haut et bas des Actions Ordinaires de Classe A cotées en Bourse à une telle date.

«Mémorial» Le recueil officiel du Luxembourg.

«Transfert interdit» Le transfert d'une Action Ordinaire de Classe I ou d'une Action Ordinaire de Classe II en violation des présents Statuts ou de n'importe quelle restriction de transfert dont la Société est consciente.

«Registre» Le registre des actionnaires décrit à l'article 6.2.

«L'Année Sociale Donnée» a la signification tel qu'exposé à l'article 33.1.

«Règle de Distribution» a la signification tel qu'exposé à l'article 33.4.

«La Bourse» La première bourse des Etats Unis à laquelle les Actions Ordinaires de Classe A sont cotées.

«Le Conseil de Surveillance» Le conseil établi conformément à l'article 15.2.

«Taxes de transfert» signifie toutes taxes de transfert de propriété de droits réels, personnels et intellectuels, documentaire, ventes, usage, inscription, valeur ajoutée, enregistrement, capital, timbres ou autres impôts similaires.

«Ratio d'Evaluation» devra à tout moment être égal à 1,00, sous réserve que le Gérant subdivise ses Actions Ordinaires de Classe A émises en un plus grand nombre d'actions, réunit ses Actions Ordinaires de Classe A émises en un plus petit nombre d'actions, paie un dividende ou fait une distribution sur ses Actions Ordinaires de Classe A par des Actions Ordinaires de Classe A ou d'autres Actions Ordinaires ou émet par reclassification des Actions Ordinaires de Classe A des Actions Ordinaires de son capital social, alors le Ratio d'Evaluation, ayant effet directement avant une telle action, sera ensuite ajusté de manière à ce que le détenteur d'Actions Ordinaires de Classe I rachetées puisse recevoir le prix de Rachat ou le nombre d'Actions Ordinaires de Classe A ou autres Actions Ordinaires de son capital social qu'il aurait possédé immédiatement après une telle action s'il avait racheté immédiatement avant une telle action.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à 13.00 heures.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille trois cents euros (3.300,- EUR).

Fait et passé à Hesperange, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire soussigné connaissant la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des personnes désignées ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise et suivi d'une traduction française, étant entendu que la version anglaise primera en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français.

Et après lecture faite et interprétation donné aux comparants, tous connus par le notaire instrumentaire, par leur nom, prénoms usuels, état et demeures, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Loesch, N. Gutenstein, L. Schummer, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 136S, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 26 août 2002.

G. Lecuit.

(65452/220/1624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

LEADERMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 49.042.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 31 juillet 2002 à 15.00 heures*

Décisions

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'approuver le rapport de gestion rectifié du conseil d'administration du 28 juin 2002 concernant les comptes clôturés le 31 décembre 1997;

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1997.

L'exercice clôture avec un bénéfice de LUF 312.977,-.

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport rectifié du conseil d'administration soit:

- Apurement des pertes reportées	306.911,- LUF
- Réserve légale	303,- LUF
- Report à nouveau sur exercices suivants	5.763,- LUF

de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 1997.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2002, vol. 573, fol. 82, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65354/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

CARDBOARD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 53.051.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 68, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(65336/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

CARDBOARD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 53.051.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 68, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(65337/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

CARDBOARD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 53.051.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 68, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(65338/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

CARDBOARD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 53.051.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 août 2002

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

L'Assemblée décide de ratifier la cooptation de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

L'Assemblée accepte la démission de Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de son poste d'administrateur avec effet immédiat. Elle nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 12 août 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2002, vol. 573, fol. 68, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65339/595/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

MSMC SOLFERINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 136.700,- EUR.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 80.280.

—
Au 11 juillet 2002, le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Gérants de catégorie A:

- M. Shirish Godbole, Executive director, demeurant au 88, Kennsington Court Mansions, Kensington, London W8 5DU, Grande-Bretagne
- M. Pietro Mazzi, employé privé, demeurant au 16, Corso Venezia, Milan, Italie

Gérants de catégorie B:

- M. Moyses Dargaa, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg.
- Mme Sabine Plattner, licenciée en économie bancaire, demeurant à Strassen, Luxembourg.

Avec effet au 11 juillet 2002, le siège social de la société se trouve au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2002.

Pour MSMC SOLFERINO, S.à r.l.

BGL-MeesPierson Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 72, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65368/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.

VAUBAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 59.608.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2002

1. Conformément à la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de convertir le capital souscrit de six cent sept millions cinq cent mille francs luxembourgeois (607.500.000,- LUF) au cours de 1,- Euro pour 40,3399 francs luxembourgeois avec effet au 1^{er} septembre 2001.

Le capital s'élèvera désormais à quinze millions cinquante-neuf mille cinq cent trente et un Euros et soixante-trois cents (15.059.531,63 EUR).

Certifié conforme

F. Bracke

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 74, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(65406/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2002.
